Banque Mondiale
À USAGE OFFICIEL

Rapport n° : PP3587

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

DOCUMENT DE PROGRAMME

POUR UNE

SUBVENTION PROPOSEE

SUR UN MONTANT DE

$ 2.3 MILLIONS DE DOLLARS

DESTINÉ À LA

CONSERVATION INTERNATIONALE FOUNDATION, USA

POUR LA

ADDITIONAL FINANCING FOR DGM PROGRAM AND GLOBAL LEARNING AND KNOWLEDGE EXCHANGE PROJECT

29 JUILLET 2020

Environnement, Ressources Naturelles Et L'Economie Pratique Bleue Mondiale

ÉQUIVALENTS DE DEVISES

Taux de change à compter du 17 juillet 2020

Unite de devises=	US$
US$1 =	US$1

ANNEE FISCALE

Du 1er juillet au 30 juin

ABREVIATIONS ET SIGLES

AI	Agence d'implémentation
AU	Unité Administrative
BM	Banque Mondiale
BMD	Banque Multilatérales de Développement
CI	Conservation International Fondation, USA
COP	Conférence de parties
CPF	Structure des Partenariats entre Pays
DGM	Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales
EMRIP	Mécanisme Expert en droits des peuples autochtones
FAP	Plan d'Actions Forestier
FCPF	Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation
FCPF	Fond de partenariats pour la Reduction des Émissions dues a la Déforestation
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondiale
FIC	Fonds d'Investissement pour le Climat
FIP	Programme d'Investissement Forestier
GCF	Fonds pour le Climat Vert
GCT	Équipe de communication Mondiale
GEA	Agence Internationale d'Exécution du DGM
GEF	Service Mondial de l'environnement
GRM	Mécanisme de Réclamations et résolution de Plaintes
GSC	Comité International de Pilotage du DGM
ITAD	Suivi et Évaluation pour les consultations de développement International

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
FIPACC	Forum international des peuples autochtones
IFAD	Fonds international de développement agricole
LMP	Procédure de Gestion du Travail
M&E	Supervision and Évaluation
MDB	Banque Multilatérale de Développement
NEA	Agence Nationale d'Exécution
NTFP	Produits Forestiers non-ligneux
ONU-REDD	Programme de l'ONU pour la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêt
OUN	Organisation des Nations Unies
PAPL	Peuples autochtones et des populations locales
PDO	Objective Fondamental de Projet
REDD	Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts
UNDRIP	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
UNPFII	Forum Permanent des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones
UNSR	United Nations Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples

Vice-président :	Juergen Voegele
Directrice:	Karin Erika Kemper
Chef de service aux Pôles mondiaux d'expertise	Christian Peter
Superviseur(s) des groups de travaux :	Meerim Shakirova

INFORMATIONS DE BASE

S'agit-il d'un projet marqué à l'échelle régionale? non		Pays
Instrument de financement Financement de projets d'investissement		Classification Petites subventions
Date d'approbation 29-Jul-2020	Date de clôture 30-Jun-2023	Classification des risques environnementaux et sociaux Faible
Autorité d'approbation CDA	Collaboration Banque/IFC Non	
Explications		

Objectif Fondamental Proposé

L'objectif Fondamental du Projet est de renforcer les réseaux et les partenariats pour les peuples autochtones et les communautés locales de la DGM (PAPL) aux niveaux régional et mondial.

Composantes

Nom du composante	Coût (USD Millions)
Apprentissage mondial et régional	609 709.00
Gouvernance et partenariats	800 701.00
Supervision, rapports, GRM et Communications	643 007.00
Gestion du GEA DGM	246 582.00

Organisations

Emprunteur :	Conservation International
Agence d'exécution :	Conservation International

DONNÉES DE FINANCEMENT DE PROJET (US$, MILLIONS)

Résumé

Cout total de projet	**2,30**
Financement total	2.30
Déficit de financement	0,00

DETAILS -NewFinEnh1

Autres sources de Financement du Groupe de la Banque mondiale

Fond special	2,30
Subvention du Fonds stratégique pour le climat	2,30

Décaissements prévus (en millions de dollars)

Année fiscale	2020	2021	2022	2023
Annual	0,05	1,06	1,01	0,18
Cumulative	0,05	1,11	2,12	2,30

DONNÉES INSTITUTIONNELLES

Modalités de financement et d'implémentation
Situations de besoin urgent d'assistance ou de contraintes de capacité

[ ] État(s) fragile(s) [ ] Fragile au sein d'un pays non fragile [ ] Petit(s) état(s) [ ] Conflit [ ] Réponse à la désastre naturelle ou

humaine

Autres situations

[ ] Intermédiaires financiers (FI)

[ ] Conditions basées sur la performance (PBCs)

[ ] Autres arrangements de passation de marchés (APA)

[ ] Série de projets (SOP)

[ ] Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC)

[ ] Soutien de l'implémentation élargi (HEIS)

Domaine exercise (Lead)

Environnement, Ressources naturelles et Blue Economy

Domaines de pratique contributifs

ESTIMATION DE RISQUE GLOBALE

Catégorie de risque	Evaluation
Globale	● Modéré

CONFORMITÉ

Politique

Le projet s'écarte-t-il du CPF en matière de contenu ou à d'autres aspects importants ?

[ ] Oui [✔] Non

Le projet nécessite-t-il des dérogations aux politiques de la Banque ?

[ ] Oui [✔] Non

Pertinence des normes environnementales et sociales Compte tenu de son contexte au moment de l'évaluation

Normes E & S	Pertinence
Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux	Pertinent
Engagement des intervenants et diffusion d'information	Pertinent
Travail et conditions de travail	Pertinent
Efficacité et gestion des ressources et de la pollution	Non actuellement pertinent
Santé et sécurité communautaires	Pertinent
L'acquisition de terres, les restrictions à l'utilisation des terres et la réinstallation involontaire ne sont pas pertinentes à l'heure actuelle	Pas actuellement pertinent
Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes	Pas actuellement pertinent
Peuples autochtones/Afrique subsaharienne Historiquement mal desservies Communautés locales traditionnelles	Pertinent
Patrimoine culturel	Pas actuellement pertinent
Intermédiaires financiers	Pas actuellement pertinent

Accord juridiques

Conditions

Type	Description
Efficacité	Le présent accord n'entre en vigueur que lorsque le bénéficiaire a fourni au Manuel de la Banque des opérations, sous forme et en substance, satisfaisant à la Banque.

ÉQUIPE DE PROJET

Personnel de la Banque Nombre	Role	Spécialisation	Unité
Meerim Shakirova	Chef d'équipe	Operations Officer	SENGL
Blandine Marie Wu Chebili	Spécialiste de Passation de marchés	Passation de Marchés	EPRPS

Atul B. Deshpande	Spécialiste de la gestion financière	Gestion des Fonds	EPSPF
Anders Jensen	Membre de l'équipe	Spécialiste forestier Senior	SENGL
Dinara Besekei Sutton	Membre de l'équipe	NRM économiste	SENCR
Ekaterina Grigoryeva	Spécialiste de l'environnement	ESG	SAEE2
Fnu Hanny	Membre de l'équipe	Assistant de programme	SENGL
Garo J. Batmanian	Membre de l'équipe	Lead Spécialiste des forêts	SENDR
Manush A. Hristov	Avocat	Juridique	LEGEN
Rosa Maria Martinez	Spécialiste social	ESG	SLCSO
Shirmila T. S. Ramasamy	Avocat	Juridique	LEGFI

Personnel élargis

Nom	Titre	Organisation	Emplacement

La Banque Mondiale

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROGRAMME DGM ET LE PROJET MONDIAL D'APPRENTISSAGE ET D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

TABLE OF CONTENTS

I. CONTEXTE STRATEGIQUE 12

A. Context General 12

B. Contexte sectoriel et institutionnel 13

C. Objectifs de niveau supérieur auxquels le projet contribue ..... Error! Bookmark not defined.

II. OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU PROJET 19

A. PDO 20

B. Bénéficiaires du projet ..... Error! Bookmark not defined.

C. PDO-Indicateurs de résultats d'étapes 21

III. DESCRIPTION DU PROJET 21

A. **Composantes du projet 21**

B. Coût et financement du projet 25

IV. IMPLEMENTATION 25

A. Arrangements institutionnels et d'implementation 25

B. Résultats de Suivi et d'Évaluation..... Error! Bookmark not defined.

C. Durabilité du programme 30

V. RISQUES IMPORTANTS 30

A. Évaluation globale des risques et explication des principaux risques 30

VI. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION 31

A. Regulations opérationnelles juridiques 31

B. Enjeux Environnementaux et Sociaux 31

C. Passations de Marchés……33

D. Gestion des Fonds……33

E. Analyse Économique……...35

VII. SERVICES DE REGLEMENTS DE PLAINTES DE LA BANQUE MONDIALE 36

VIII. STRUCTURE DE RÉSULTATS ET SUIVI ... ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

ANNEXE A: DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET ET MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE ……55

ANNEXE B: MÉCANISME DE RECLAMATIONS ET DE RESOLUTION DE PLAINTES..... 60

ANNEXE C: ANALYSE ÉCONOMIQUE..... 62

ANNEXE D: PASSATION DES MARCHES, GESTION DES FONDS ET CALENDRIER DÉCAISSEMENTS 67

ANNEXE: ATELIER MONDIAL D'APPRENTISSAGE ET D'ECHANGES DE CONNAISSANCES – CONCEPTE 71

I. CONTEXTE STRATÉGIQUE

A. Contexte globale

1. Les forêts sont essentielles au maintien de l'équilibre global du carbone et des services écosystémiques. Elles constituent la plus grande réserve de carbone terrestre et équilibrent le bilan mondial de carbone qui stocke près de 247 gigatonnes de carbone (45 % du carbone terrestre) dans leur biomasse depuis des décennies ou plus, la libérant dans l'atmosphère seulement lorsqu'elle est brûlée ou défrichée pour d'autres exploitations des terres. Jouant le rôle de puits à carbone, les forêts éliminent environ 27 % des émissions annuelles mondiales de CO2 (Dioxyde de Carbone) de l'atmosphère. Ceci contribue à contrôler la concentration atmosphérique totale de CO2 et à ralentir le réchauffement climatique.

2. Les peuples autochtones et les communautés locales occupent une part considérable des terres du monde. Il y a environ 1,5 milliard de peuples autochtones et de communautés locales dans le monde, et leurs terres couvrent approximativement jusqu'à 65% ou plus de la superficie terrestre mondiale. Les moyens de subsistance de ces communautés, et en particulier des peuples autochtones, de leur culture, de leur tissu social, de leurs pratiques spirituelles et souvent de leur identité, sont fondés et dépendent de ces terres et des ressources naturelles associées.

3. Malgré un large éventail de tenure et de droits, de nombreuses communautés se considèrent comme des intendants des forêts et entretiennent des relations complexes avec la terre et sa biodiversité. La perturbation des écosystèmes forestiers et de leur biodiversité entraîne la perte de moyens de subsistance et de sources de nourriture, forçant les communautés à migrer, entraînant la pauvreté et la dépossession culturelle, y compris la perte des connaissances et des compétences autochtones.

4. En outre, les PAPL détiennent des connaissances et expertises ancestrales et traditionnelles de survie essentielles sur les manières de s'adapter, d'atténuer et de réduire les risques de catastrophes climatiques. Les PAPL contrôlent certains des plus grands stocks de carbone au monde. Selon l'Initiative pour les Droits et les Ressources (2018), les terres des PAPL stockent environ 17% ou 293 061 millions de tonnes du carbone total stocké dans les

forêts, faisant de ces terres une importance cruciale dans la lutte mondiale pour freiner le changement climatique.

B. Contexte sectoriel et institutionnel

1. L'approche de la Réduction des Émissions des gaz provenant du Déboisement et de la Dégradation des forêts (REDD) s'est révélée être prometteuse pour la lutte efficace contre des émissions de gaz provenant des forêts et contribuer par conséquent à des résultats concrets de développement. En effet, l'idée de récompenser les pays mettant des efforts pour éviter la déforestation a conquis l'attention de la communauté internationale et a été fortement soutenue dans la Stern Review en 2006, qui en a conclu que : « la réduction de la déforestation est un moyen très rentable de réduire les émissions de gaz à effets de serre ». Par conséquent, les efforts visant à conserver les forêts et à ralentir, réduire et provoquer l'effet inverse de leur perte ont fait partie des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) depuis 2007 par le biais d'actions collectivement appelées REDD+.

2. Bien que le concept initial ne fût centré que sur des rémunérations basées sur les résultats de « déforestation évitée ou atténuée », la définition actuelle de REDD+ par la CCNUCC est plus holistique et comprend la séquestration du carbone par la conservation des forêts, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier. Il reconnaît que les résultats de l'atténuation des changements climatiques ne peuvent être atteints sans répondre aux besoins de développement. L'approche inclut maintenant des « co-avantages » ou des « avantages multiples », dont les plus importants sont la conservation de la biodiversité, l'amélioration des moyens de subsistance et les garanties qui tiennent compte des droits et des cultures des peuples autochtones et des communautés locales.

3. Une pléthore d'expériences est actuellement en cours de réalisation sur le terrain au travers des programmes pilotes REDD+. Le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), le Programme d'Investissement Forestier (PIF), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme de Collaboration des Nations Unies sur la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD), en plus d'autres projets supervisés par les organisations bilatérales et non-gouvernementales (ONG), travaillent en collaboration pour l'implémentation des programmes REDD dans le monde entier. Les expériences générées par ces projets améliorent la compréhension des mécanismes politiques et institutionnels pour permettre aux pays non seulement de réduire la déforestation, mais aussi d'évaluer les résultats obtenus. Elles permettront egalement vérifier les gains de couverture forestière et aux pays participants de bénéficier d'une rémunération sur base sur leurs efforts pour dans réussite du programme.

4. Le PIF a été créé en 2009 comme l'un des quatre programmes cibles du Fonds d'Investissement Climatiques (FIC) ayant pour but de mettre à la disposition des pays en voie de développement, un financement initial pour leurs efforts dans le processus de la REDD. Le DGM

ou encore le mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales qui est le processus par lequel ces pays bénéficient de ce financement. Ce mécanisme est déjà implémenté dans douze pays où les ressources du PIF sont déployées pour faire face aux principaux moteurs responsables de la déforestation et de la dégradation des forêts en vue d'un changement concret et pouvant être appliqué et observé à une plus échelle plus grande.

5. La conception et la mise en place du PIF nécessitaient une participation active de PAPL pilotes, sélectionnés conformément aux critères choisis pendant les discussions internationales sur leur rôle dans la REDD+. Pendant ces discussions sur la conception et mise en place du programme, le groupe en charge d'observer ces PAPL pilotes ont souligné la nécessité de ressources dédiées pour renforcer et élargir leur capacité de participation pendant l'implémentation du PIF. Le document de conception du PIF reconnaît que « la participation complète, efficace et continue des peuples autochtones et des communautés locales à la conception et à la mise en œuvre des stratégies d'investissement du PIF est nécessaire. Cette participation dépendra fortement du renforcement de la capacité de ces groupes à jouer un rôle éclairé et actif dans les processus nationaux REDD en général et les processus du PIF en particulier, ainsi que sur la reconnaissance et le soutien de leurs droits de tenure, les rôles d'intendance forestière et les systèmes traditionnels de gestion des forêts », et a mandaté la mise en place d'une initiative unique – un DGM pour les PAPL « d'accorder des subventions aux peuples autochtones et aux communautés locales dans le pays ou les pilotes régionaux pour soutenir leur participation à la l'élaboration de stratégies, de programmes et de projets d'investissement du PIF

6. À son 7e rassemblement, en novembre 2011, le Sous-Comité du PIF a approuvé le document de conception du Mécanisme d'Allocations de Fonds pour les PAPL (DGM) tel que présenté par un groupe de travail des PAPL. Il a aussi entériné le principe fondamental de ce mécanisme selon lequel les PAPL prennent l'initiative de peaufiner le programme en fonction de leurs besoins et a demandé aux Banques multilatérales de développement (BMD) et aux représentants des PAPL d'élaborer davantage les propositions de projets et programmes requis pour l'approbation du financement du PIF et à la mise en œuvre du mécanisme de subventions. Il a également approuvé une structure du projet initial d'apprentissage et d'échange de connaissances à l'échelle mondiale du DGM (désigné dans le présent document comme étant la phase première du projet global) et des projets spécifiques à chaque pays pilote du DGM (mentionnés dans le présent document sous le nom de DGM Country Project), ainsi qu'une structure de gouvernance à deux niveaux des comités directeurs internationaux et nationaux dirigés par les PAPL.

7. La Banque mondiale lance la première phase du Programme du DGM et du projet mondial d'apprentissage et d'échange de connaissances et appuie egalement le lancement la deuxième phase du programme DGM tels que décrits dans le document-ci. La Banque mondiale a été désignée comme BMD par les PAPL concernant la mise en œuvre du programme dans tous les pays pilotes choisis ou susceptibles de faire partie du DGM.

8. Le document officiel du programme DGM s'appuie sur les décisions du Sous-Comité du PIF et sur Le concept fondamental de la première phase du projet DGM Global, tout en

soulignant la complémentarité avec les projets du PIF et des DGM nationaux. La phase première du projet DGM Global a été lancée début 2015 pour soutenir le premier groupe de pays pilotes du DGM (Brésil, Indonésie, République démocratique du Congo, Mexique, Ghana, Pérou et Burkina Faso). Cette première phase du projet DGM sera clôturée en décembre 2020.

9. Étant donné que l'implémentation de ses projets restera en cours pour les prochaines années et qu'un nouveau projet défini est en décembre 2020, le projet DGM Global de la deuxième phase proposée vise à soutenir à la fois la première série de pays du DGM et les nouveaux pays du DGM (Côte d'Ivoire, Guatemala, Mozambique, Népal et République du Congo). Compte tenu de l'enveloppe limitée des ressources pour la deuxième phase du programme, de l'ampleur des enjeux et des zones géographiques qu'il cible, la deuxième phase continuera de travailler avec la Conservation Internationale Fondation qui a mis en œuvre la première phase du programme DGM en tant qu'Agence Internationale d'exécution (GEA). La raison d'être est que l'actuelle GEA a conçu un solide système de gouvernance et de gestion de fonds, ce qui permet au DGM Global de développer et de soutenir les activités du projet de la première phase et de transitionner à la deuxième phase. Compte tenu des efforts et des ressources intensifs investis dans l'établissement des structures de gouvernance, ce serait une occasion manquée pour le mécanisme de subir de multiples changements dans les arrangements de mise en œuvre, car des efforts de fond ont déjà été faits par le Projet mondial par l'intermédiaire de la GEA pour servir de plate-forme et poursuivre l'engagement avec les PAPL dans les projets des pays du DGM.

10. La structure intégrale de gouvernance du DGM a été conçue et agréée par les PAPL au cours de la phase première du projet DGM Global. Par conséquent, la deuxième phase s'appuiera sur les procédures, les modalités et la structure de gouvernance déjà établies dans la première phase. Toutefois, pendant l'étape d'exécution de la première phase, la GEA et la Banque Mondiale se sont aperçues de nombreuses failles existantes dans la conception des objectifs de développement du projet, ses composantes, ses indicateurs et ses pays cibles. Sur la base de multiples discussions avec la Direction et le GSC, la conception de la phase 2 du projet DGM Global a porté sur toutes les leçons tirées de la première phase, en particulier elle a amélioré la clarté de l'objectif fondamental du projet (PDO), renforcé les composantes du projet, établi des indicateurs clairs et les objectifs respectifs. En outre, l'expérience de la première phase du projet global du DGM a montré que l'allocation budgétaire pour chaque composante et sous-composante n'était pas réaliste et a été révisée au cours de la mise en œuvre. Le projet de phase 2 a intégré ces leçons liées au budget, qui ont été adressées avec la GEA et approuvées par la Banque mondiale. En outre, selon la demande du GSC et des PAPL respectifs, de nouvelles activités ont été ajoutées (c'est-à-dire les échanges mondiaux, les échanges de collègues). Parmi les autres leçons tirées du projet de phase 1, mentionnons un appel en faveur d'une réduction des rapports annuels et semestriels produits par la GEA, de la réduction de la fréquence des réunions à celles d'une importance stratégique, ainsi que de lever les restrictions qui ont été imposées aux déplacements du personnel de la GEA afin d'améliorer l'efficacité du projet. Toutes ces leçons tirées de la première phase sont reflétées dans la conception de la phase 2 du projet DGM Global et abordées dans ce document.

11. De plus, l'initiative d'évaluation et d'apprentissage du FIC a mené un examen indépendant de l'apprentissage du programme de DGM (y compris la phase 1 du projet mondial et des projets de pays du DGM). L'examen de l'apprentissage a été entrepris indépendamment par ITAD Consulting qui a identifié que les initiatives mondiales, régionales et nationales menées par les PAPL telles que le DGM démontrent – avec des résultats impressionnants – que l'impact de la mise en œuvre des PAPL sur le financement climatique peut se faire sentir à de nombreuses échelles, de la rationalisation efficace des titres fonciers au niveau national pour renforcer le rôle des PAPL dans la politique climatique internationale. Les progrès significatifs rapportés dans le récent rapport annuel du DGM démontrent comment les PAPL peuvent être impliqués avec succès dans les actions nationales. Les principaux facteurs du succès de ces actions sont les suivants :

- **Elles sont dirigées et conduites par des dirigeants de PAPL** : Le DGM est régi par des organisations PAPL et soutenu par un groupe chargé d'exécuter les décisions prises. Ce system favorise la transparence et l'efficacité les actions entreprises pour tacler les objectifs et les priorités du projet.
- **Les groupes de travail et comités formés et constitues par les PAPL sont en charge dans l'implémentation des décisions prises :** Ces groupes et comités sont ainsi donc déjà familiers avec le contexte local et la complexité des processus de titrage des terres dans chaque région. Cela crée egalement un sens de propriété et de responsabilité pour les PAPL dans le projet.
- **Les activités des projets sont décentralisées :** Les méthodes de fonctionnement du DGM se sont avérées plus efficaces en comparaison à d'autres anciens mécanismes de financement plus couteux et plus anciens.
- **Les activités du projet sont élaborées pour des objectifs bien spécifiques :** les financements du DGM ont des objectifs clairs, et les parties prenantes du projet sont non seulement chargées de reporter des résultats concrets, mais de renforcer également leurs capacités à gérer les fonds accordés. De plus, les dirigeants des PAPL participent au processus de conception du projet.
- **Un meilleur moyen d'identifier les difficultés rencontrées par les PAPL** : Cela contribue à la réduction de la pauvreté, au développement de moyens plus efficaces de subsistance, aux changements de climat, une gestion durable des ressources forestières aux niveaux national et mondial et contribue egalement a la valorisation des travaux et efforts menés par les PAPL.
- **L'accroissement du nombre des PAPL participants :** Un nombre croissant de PAPL participants est un élément essentiel du DGM en ce que cette participation leur permet de prendre part au programme de la REDD+, de prendre de gestion de fonds et d'avoir main mise dans l'implémentation du projet.
- **Autonomisation des PAPL :** La participation des organisations et groupes de PAPL jouent un rôle clé dans la conception et l'implémentation des projets et régulations qui les affectent directement, les représentent, et les engagent à l'échelle mondiale.

- **Une responsabilisation de la gente féminine :** Il y a une plus grande représentation féminine au Sein du Comité mondial des Directeurs (GSC) et une croissance du nombre de femmes leaders dans les activités et formations des projets.
- **L'efficacité de l'implémentation des projets :** le mécanisme, étant bien dirigé et établi, favorise la réussite des objectifs du projet et des processus de tenure foncière.

12. Parmi les faits saillants de l'examen de l'apprentissage du DGM, mentionnons également les leçons retenues sur ce mécanisme :

a) **Le DGM s'est révélé avoir un impact plus grand et potentiellement plus transformationnels que prévu à sa création**
b) **Le mécanisme du DGM contribue à de meilleurs résultats entre autres l'amélioration du leadership, une plus grande notoriété, une efficacité accrue, une amélioration des droits fonciers, une meilleure gestion des ressources naturelles et la génération de revenus**
c) **Le DGM contribue à créer un environnement d'appartenance, de confiance et de transparence dans l'administration**
d) **L'amélioration des relations entre les PAPL et les autres parties prenantes qui rendent les PAPL plus adhérents aux programmes de la REDD+ et du FIP**
e) **Le DGM contribue à améliorer les résultats habilitants, tels qu'une meilleure appropriation et une meilleure confiance, une gouvernance transparente.**

13. L'analyse du mécanisme a permis d'identifier deux voies :

- **La contribution cumulative des sous-projets.**

- **L'autonomisation d'identification des problèmes de l'échelle national à l'échelle mondiaux.**

14. L'analyse approfondie du DGM souligne également que le DGM a atteint un point crucial où de nouveaux financements sont nécessaires. Les DGM instaurés dans des différents pays ont démontré un vif intérêt pour des refinancements, mais le challenge est que toute interruption de financement pourrait briser la motivation et la confiance existantes entre toutes les parties prenantes du programme vue que celles-ci sont essentielles pour le bon fonctionnement du programme.

C. Objectifs de niveau supérieur auxquels le projet contribue

15. Le projet contribuera à donner plus de portée à la voix des PAPL et à accorder plus d'importance à leur rôle, ce qui rendrait le projet REDD+ plus efficace dans la réalisation de ses objectifs. Il est bien connu depuis des décennies que la réussite de ces objectifs de conservation et de subsistance ne peut être atteinte que dans les forêts sous la supervision des PAPL. Cela a même été confirmé par des études. Bien que la participation de la communauté au niveau du projet soit relativement répandue dans les programmes forestiers, elle doit être considérablement renforcée aux niveaux stratégique et politique.

16. Ce projet facilitera également une meilleure compréhension et une meilleure appréciation des connaissances autochtones et traditionnelles en matière de biodiversité, de gestion forestière et d'agroforesterie, qui jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies solides de résilience face aux changement climatiques. De plus, le projet continuera de renforcer la capacité des PAPL à participer activement dans les programmes nationaux tels que REDD+, PIP, PROGREEN, FCPF, GCF et autres programmes pertinents. Ainsi que de reconnaitre et soutenir leurs droits de tenure, de leurs rôles d'intendance forestière et des systèmes traditionnels de gestion des forêts.

17. Le projet s'aligne avec les deux objectifs de la Banque mondiale (BM) de prospérité partagée et de réduction de l'extrême pauvreté. Le programme proposé est entièrement conforme aux deux objectifs en faveur des PAPL. Jusqu'à 350 millions de personnes, dont environ la moitié sont autochtones, vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts denses et dépendent presque entièrement des forêts pour leur subsistance. Un rapport de 2014 de la Banque mondiale sur les peuples autochtones, la pauvreté et le développement a estimé que le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est beaucoup plus important que le pourcentage de celle non autochtone, et l'écart de pauvreté est également plus alarmant que la moyenne nationale. Cela signifie que non seulement qu'il y a plus de peuples autochtones que de non-autochtones classés comme pauvres, mais que leur pauvreté est également plus grave. Cela se constate de diverses façons, y compris l'insécurité des droits fonciers et de propriété, la discrimination, la vulnérabilité aux changements climatiques, ainsi que les disparités socioéconomiques dans le domaine de la santé et l'éducation. En outre, les forêts représentent un moyen essentiel de subsistance dans les zones rurales. L'enquête récemment réalisée par le Réseau de Pauvreté et de l'Environnement (PEN) a relevé que les ménages dans les zones rurales vivant à proximité des zones boisées tirent 22% de leurs revenus du travail des forêts. Les ressources forestières permettent aux populations PAPL de sortir de l'extrême pauvreté et de réduire leur vulnérabilité.

18. La deuxième phase du projet du DGM Global soutient le Plan d'Action Forestier (PAF) de la Banque mondiale. Le projet soutient les interventions prioritaires de la zone de focus 1 du PAF sur une exploitation durable de la foret par l'apprentissage et l'échange de connaissances sur les bonnes pratiques pour « protéger et optimiser l'utilisation des forêts, tant naturelles que plantées, pour maintenir les moyens de subsistance, créer des emplois et des opportunités économiques dans les zones rurales tout en préservant les services écosystémiques fournis par les forêts. », ainsi que les questions concernant et reliant les droits, la participation, les institutions et la gouvernance, les changements climatiques et la résilience. La participation stratégique du projet au soutien des PAPL renforcera les bases pour des résultats forestiers positifs tout en améliorant leurs conditions de vie et en diversifiant leurs moyens de subsistance.

19. L'approche prise du projet incarne également bon nombre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (ONU) et contribuera fortement au Programme de 2030 pour le Développement Durable avec pour Objectif de ne laisser Personne en Arrière. En gros, les interventions du projet contribueront à la réduction de la pauvreté (ODD-1 : Zéro pauvreté) et à une croissance économique inclusive et durable (ODD-8 : emploi décent

et croissance économique). Le projet favorisera la gestion durable des forêts et inversera la dégradation des terres (ODD-15 : La vie sur les terres) et favorisera l'action en matière de changements climatiques, la sensibilisation et la capacité humaine en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, ce qui accroîtra la résilience de la population rurale (ODD-13 : Action pour le climat). Il contribuera également au renforcement des capacités des communautés locales, en renforçant les partenariats multipartites pour mobiliser et partager les connaissances, l'expertise et la technologie dans les zones forestières ciblées tout en encourageant des partenariats efficaces entres les organisations de la société publique, privée et civile (ODD-17 : Partenariats pour les objectifs).

20. Le projet s'inscrit également pleinement dans le cadre du programme PROGREEN de la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour des Paysages Durables et Résilients, qui vise à soutenir les efforts des pays afin d'améliorer les moyens de subsistance tout en taclant le déclin de la biodiversité, la perte de forêts, la détérioration de la fertilité des terres et les risques croissants tels que les incendies de forêt incontrôlées, qui sont exacerbés par les changements climatiques. En particulier avec le pilier 1 sur l'augmentation de la superficie des terres sous gestion intégrée afin d'améliorer les moyens de subsistance, de soutenir le développement économique, de maintenir et de restaurer les services écosystémiques. Outre les thèmes transversaux des trois piliers qui sont l'engagement des communautés et des groupes vulnérables, la prise en compte des besoins d'atténuation et résilience aux changements climatiques, ainsi que l'augmentation et la mobilisation des financements pour le développement.

21. Le projet s'aligne également avec l'adoption des instruments et des mécanismes internationaux, tels que la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (UNDRIP) en 2007, la Déclaration Américaine sur les Droits des Peuples Autochtones en 2016, 23 ratifications de la Convention des Peuples Autochtones et Tribaux de 1991, la Création du Forum permanent des Nations Unies sur les Questions Autochtones (UNPFII) , le Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (EMRIP) et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNSR).

II. OBJECTIFS FONDAMENTAUX DE PROGRAMME DE DGM

A. Objectif Fondamental du Projet (PDO)

L'objectif fondamental du projet est de renforcer les réseaux et partenariats pour les peuples autochtones et les communautés locales du DGM (PAPL) aux niveaux régional et mondial.

B. Bénéficiaires du programme

27. Les bénéficiaires directs de la phase 2 du programme DGM Global sont les peuples autochtones et les communautés locales (PAPL) engagés de 12 pays (Brésil, Burkina Faso, Côte

d'Ivoire, République démocratique du Congo, Ghana, Guatemala, Indonésie, Mexique, Mozambique, Népal, Pérou et République du Congo) financés par le DGM ainsi que des représentants distingués d'autres pays soutenant les causes des PAPL.

28. Il est important de noter que les PAPL ne sont pas seulement des « bénéficiaires » du programme. Au niveau national, les PAPL de chaque pays engagé développent et implémentent leurs propres programme DGM, et au niveau mondial, les PAPL président et supervisent la gouvernance du programme DGM dans son ensemble. L'approche de la phase 2 du programme DGM Global consiste à associer les bénéficiaires désignés et les principaux intervenants de la conception à l'implémentation, une caractéristique clé qui révèle les défis habituellement associés à une faible participation et à la consultation dans les différents programmes des pays. Le rôle important des PAPL dans la phase 2 du DGM Global aux niveaux mondial et national permet d'avoir la ferme assurance que le DGM répond aux besoins des principaux intervenants et minimise tous risques associés à la conception et à l'implémentation du projet de pays. Le DGM reconnaît qu'il existe des différences socioculturelles et économiques essentielles entre les Populations Autochtones et les Communautés Locales, et ces différences doivent être prises en compte lors des implémentations tout en veillant à ce que le programme soit inclusif et vise les communautés vulnérables – tant autochtones que non-autochtones.

29. Dans le programme, les Populations Autochtones se distinguent sur la norme environnementale et sociale de la Banque mondiale ESS7. Dans l'ESS7, le terme « peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement mal desservies » (ou comme on peut les appeler différemment dans le contexte national à l'aide d'une terminologie alternative) est utilisé dans un sens générique pour désigner exclusivement un groupe social et culturel distinct possédant les caractéristiques suivantes à des degrés divers :

1. L'auto-identification comme étant membres d'un groupe social et culturel autochtone distinct et la reconnaissance de cette identité/appartenance au groupe par les autres membres
2. L'attachement collectif à des habitats géographiquement distincts, à des territoires ancestraux ou à des zones d'utilisation ou d'occupations saisonnières, ainsi qu'aux ressources naturelles de ces régions ;
3. Les coutumes culturelles, économiques, sociales ou institutions politiques qui sont distinctes ou séparées de celles de la société ou de la culture dominante ;
4. Une langue ou un dialecte distinct, souvent différent de la ou des langues officielles du pays ou de la région dans lequel ils résident.

30. Les Communautés Locales représentent généralement la culture dominante et partagent habituellement les mêmes traits sociaux, mêmes valeurs, même normes et même langues. Au niveau politique, ils ne sont souvent pas entendus et sont marginalisés, vivant ainsi dans les zones reculées avec un accès limité aux opportunités économiques et au développement. Pour ces raisons, le projet DGM Global organisera et facilitera les échanges de connaissances,

l'apprentissage et la création d'activités de renforcement des capacités pour ces Communautés Locales ainsi que pour les Peuples Autochtones qui font aussi partie du programme DGM.

C. INDICATEURS CLES DE RESULTATS D'ETAPES DU PROGRAMME

Indicateur PDO 1 : Activités et/ou alliances conjointes sous la direction des PAPL au niveau régional et/ou mondial qui ont émergé par le biais de la plate-forme mondiale (nombre) (partenariats et réseaux)

Indicateur de PDO 2 : Le GSC assure une surveillance fiduciaire et générale (Oui/Non)

III. DESCRIPTION DU PROJET

A. Composantes du projet

31. **Composante 1** : Apprentissage mondial et régional (609 709 dollars US). Cette composante vise à organiser et à faciliter l'échange de connaissances, l'apprentissage et le renforcement des capacités sur les questions liées aux forêts et aux changements climatiques aux niveaux régional et mondial. Une description détaillée de cette composante pourrait être trouvée à l'annexe A. Les activités relevant de ce volet ont une portée mondiale ou régionale et comprennent :

32. **Sous-composante 1.1. DGM Échanges de Connaissances et Apprentissage (430 537 dollars US) :** Le but est d'organiser le renforcement des compétences et les échanges d'apprentissage pour tirer les leçons des implémentations réussies des projets de DGM dirigés par la Communauté et d'autres expériences pertinentes. Des échanges mondiaux d'apprentissage sont organisés pour faciliter l'apprentissage des participants auprès d'experts techniques et de projets réussis de pays du DGM dirigés par les PAPL. Comme exemple sur le partage des bénéfices, la propriété foncière, l'agroforesterie durable, les entreprises communautaires, la participation à la mise en place des régulations internationales climatiques, l'agriculture intelligente et d'autres questions identifiées par les bénéficiaires et le Comité Mondial de Directeurs (GSC). Ces échanges visent à renforcer les compétences des organisations de PAPL régionales ou mondiales et à faciliter leur participation aux négociations sur le changement climatique, y compris les formations sur les négociations internationales et les discussions et processus pertinents de développement des régulations internationales. Ces activités comprennent également le développement de connaissances culturellement appropriées pour les PAPL à l'échelle mondiale qui sont distribuées durant les sessions des échanges.

33. **Sous-composant 1.2. DGM Fellow Exchanges (179 173 dollars US) :** Il s'agit de l'organisation d'une série d'échanges bilatéraux à court terme ciblés avec pour les pays du DGM afin de partager l'expertise et les expériences des PAPL entre les pays du DGM et entre les régions. D'autres échanges donneront aux bénéficiaires du DGM la possibilité de participer à des

échanges d'apprentissage de deux semaines avec d'autres pays du DGM, dans le but d'apprendre et d'échanger des connaissances et d'adapter les meilleures pratiques locales dans l'implémentation du DGM. Cela fournit une expérience d'apprentissage transversales pour les PAPL.

34. **Composante 2 : Gouvernance et partenariats (800 701 $US**). Ce volet du programme permet au GSC de jouer son rôle au sein du DGM en plus de renforcer les réseaux et les organisations de PAPL dans les forums mondiaux. Compte tenu de la vaste palette de fonctions du GSC, une grande partie des activités du DGM Global est consacrée à fournir les ressources et le soutien nécessaires au GSC, comme indiqué ci-dessous. Une description détaillée de ce volet est dans l'annexe A.

35. **Sous-composant 2.1. Secrétariat du Comité Mondial Directeurs (512 310 dollars US)** : Le but est de fournir les services au secrétariat nécessaires aux réunions du GSC, aux sous-comités Du CSC et aux coprésidents. Faciliter les réunions du CSC et permettre au GSC de remplir son rôle de corps administratif général du DGM afin d'assurer une supervision fiduciaire et générale du programme. Les activités du DGM Global comprennent la coordination logistique et le soutien aux réunions annuelles du GSC, la préparation du plan de communication et les documents importants tels que le budget de programme, le Service de Réclamation de Règlement de Plaintes (GRM) et le plan de travail, ainsi que la facilitation du processus électoral du GSC.

36. **Sous-composant 2.2. Gestion des partenariats et des réseaux des PAPL (288 391 dollars US) :** Le but est de faciliter les engagements des membres du GSC vis-à-vis des autres partenaires des PAPL dans le cadre des discussions sur les régulations internationales, des forums et des processus y compris i) CCNUCC, ii) UNPFII, iii) Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (IIPFCC), et (iv) FCPF. La GEA fournira le soutien logistique et technique nécessaire au GSC pour sa participation aux différents événements, y compris la fourniture de ressources techniques et la coordination des déplacements.

37. **Composante 3: Surveillance, Rapports, Service de Règlement de Plaintes (GRM) et communications (643 007 $US).** Ce volet couvre les coûts d'implémentation communications du DGM Global et des rapports, de la surveillance rigoureuse et des rapports (M&R) et d'un service efficace de réclamation et de règlement des plaintes liés au projet (GRM). Une description détaillée de ce volet se retrouve dans l'annexe A.

38. **Sous-composant 3.1. Supervision et Rapports du DGM (397 830 dollars US) :** Cette sous-composante va permettre le suivi et le compte rendu (rapports) des performances et du rendement général du projet, et aussi de compiler les résultats et les rapports du projet de chaque pays du DGM. Les activités de cette sous-composante ne remplacent pas le suivi et les comptes-rendus de projets que les pays du DGM devront effectuer conformément aux exigences de la Banque Mondiale pour tous projets d'investissement. La GEA coordonnera activement avec les Agences Nationales d'Exécution (NEA) dans les pays du DGM afin de superviser et documenter les progrès durant l'implémentation du programme. Les NEA relayeront les informations à la GEA utilisant des formats standards permettant de suivre de façon globale les progrès à toutes

étapes du programme. La GEA fournira des suggestions et des instructions aux NEA pour assurer une bonne circulation des informations reçues des suivis au niveau des pays afin faciliter l'écriture de rapports des progrès réalisés par rapport aux indicateurs des succès. La GEA présentera ensuite un rapport annuel du DGM et un rapport semestriel du progrès de chaque étape du programme.

39. **Sous-composant 3.2. Service de règlement des plaintes (GRM) du DGM Global Project (17 621 dollars US) :** cette sous-composante a pour but de maintenir et faciliter le fonctionnement d'un mécanisme mondial de règlement des plaintes du DGM concernant les problèmes non-résolus au niveau des pays transmis aux GSC. La GEA travaille avec le sous-comité du GRM pour s'assurer que le GRM répond activement aux plaintes. Ces plaintes pourraient influencer des changements de résolutions à travers EthicsPoint, un système tiers de déclaration des plaintes.

40. **Sous-composant 3.3. Liaisons de Communications et gestion des connaissances du DGM (227 557 dollars US) :** Cette sous-composante assurera la liaison, la collaboration et une coordination active entre les NEA et l'Équipe Générale des Communications (GCT) pour conduire des activités de communication et de sensibilisation. On peut citer parmi ces activités la diffusion d'informations de façon appropriées selon les cultures à travers les canaux de communication du DGM, un flux d'information et une grande disponibilité et accessibilité des résultats et des impacts du DGM, tant à l'échelle nationale que mondiale. Ceci inclue l'acquisition de biens et de services tels que la traduction, l'interprétation et la conception graphique pour la préparation et la présentation des rapports et des objets de connaissances.

41. **Composante 4 : Gestion du DGM Global Exécution Agency (246 582 dollars US)** : Ce volet couvre les dépenses liées aux opérations et aux support techniques et administratives supplémentaires de la GEA pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches et responsabilités nécessaires à la bonne gestion des activités de projet. Le projet financera les frais de services du personnel administratif de la GEA. Une description détaillée de ce volet peut être trouvée à l'annexe A. Parmi les résultats attendus sont inclus le soutient de la gestion de projet, la planification stratégique et de la coordination administrative nécessaire pour assurer une implémentation réussie de l'ensemble du DGM.

42. La stratégie de participation et d'inclusion de toutes les parties intervenantes : DGM Global est implémenté sous la direction et le leadership du GSC, par la Banque Mondiale en partenariat avec une GEA. En 2011, le PIF a attribué des fonds à huit pays désignés du DGM. En 2015, après que le Sous-Comité du PIF a approuvé la proposition d'allocation des ressources à six nouveaux pays pilotes participants aux PIF et aux projets nationaux et mondiaux du DGM, GSC a approuvé la décision d'attribuer de nouveaux fonds du PIF pour la deuxième phase du DGM Global lors de la réunion du comité à Bali, en Indonésie, en juillet 2015.

43. Jusqu'à présent, avec l'approbation et l'appui de la Banque Mondiale et du GSC, l'ensemble du projet arrive à concilier l'inclusion, le soutien et la participation des six nouveaux pays du programme DGM actuel. Cette conciliation se fait à travers les échanges

d'apprentissage, les événements à but stratégiques, la gouvernance générale du DGM, la réponse aux demandes de soutien dans la formation de leurs NSC, la sélection de leurs NEA, et la conception de méthode standard de supervision, de présentations de rapports et moyens de communication.

44. La GSC a dirigé la conception et la portée de ce projet depuis ses débuts. Les recommandations ont été illustrées dans des documents tels que (i) Les décisions de réunion du GSC en 2017, 2018 et 2019, ii) le GSC et le rapport d'examen à mi-parcours du GSC à la Banque mondiale en 2017, (iii) mises à jour du DGM lors des réunions du PIF, (iv) Sous-comité du budget de la GSC et réunions du groupe de travail sur le développement durable, (v) Missions de projet annuelles de la BM et (vi) Rapports semestriels du projet mondial.

45. **Des modalités et des procédures transparentes d'implémentation :** Le projet s'assure d'employer des procédures d'exécution simplifiées et transparentes en donnant un libre accès des données sur le site internet du DGM. Le GEA fera des rapports périodiques sur le rendement des projets aux niveau global et national sur une base semestrielle, y compris les rapports d'acquisition et financiers. Le projet s'appuiera egalement sur des procédures simplifiées et modifiables pour les supervisions, la communication et les stratégies de sensibilisation.

B. Coût and Financement du projet

L'opération proposée est un financement de projets d'investissement, subventionnée par le Fond Stratégique pour le Climat d'un montant **de 2,3 millions de dollars américains** et reparti comme indiqué ci-dessous.

Composantes du projet	Coût de projet	Fond special	Financement par contrepartie
Composante 1	$609 709	$609 709	0
Composante 2	$800 701	$800 701	0
Composante 3	$643 007	$643 007	0
Composante 4	$246 582	$246 582	0
Coûts totaux			
Coût total du projet	2.3 million		
Financement total requis	2.3 million		

IV. IMPLEMENTATION DU PROJET

A. Arrangements institutionnels et de mise en œuvre

Intervenant	Rôles et responsabilités
Bénéficiaires	• Actualiser et fournir des données brutes (nombre de bénéficiaires par exemple) et les communiquer à la NEA • Rédiger l'exposé des résultats et les soumettre à la NEA.
NEA	• Recueillir, actualiser et agréger les données brutes concernant les sous-projets et activités de développement des capacités avec le concours des bénéficiaires du don, et les communiquer tous les semestres au NSC, à l'équipe de la Banque mondiale et à la GEA. • Aider les bénéficiaires à rédiger l'exposé des résultats présenté à la plateforme internationale organisée par la GEA. • Évaluer si les sous-projets financés par le DGM ont rempli leurs objectifs. • Apporter un appui technique aux bénéficiaires pour définir, mesurer et présenter les résultats, garantir la qualité des données et vérifier les exposés de résultats rédigés.
NSC	• Évaluer les progrès de tous les sous-projets/activités à l'aune des indicateurs avec le concours de la NEA. • Analyser les enseignements dégagés pour les appliquer à la conception et à l'exécution de projets futurs.
GEA	• Recueillir, actualiser et agréger les données brutes concernant le projet mondial (nombre d'exposés de résultats par exemple) et les communiquer au GSC et à la Banque mondiale. • Compiler et agréger les données communiquées par la NFA des projets nationaux et celles concernant le Projet mondial et les communiquer chaque semestre au GSC et à la Banque Mondiale
GSC	• Évaluer les progrès des sous-projets/activités du DGM à l'aune des indicateurs, sur la base des données communiquées par la GEA. • Analyser les enseignements dégagés pour les appliquer a la conception et a l'exécution des projets future
Equipe BM du projet mondial	• Apporter un appui technique à la NEA pour définir, mesurer et présenter les résultats, assurer la qualité des données et vérifier les exposés de résultats rédigés. • Contrôler l'évaluation des sous-projets effectuée par la NEA
Équipe BM e du projet mondial au titre du DGM	• Apporter un appui technique à la GEA pour définir, mesurer et présenter les résultats.

B. Résultats de Suivi et Évaluation

48. La supervision, l'apprentissage, l'évaluation et l'établissement de rapports font partie des activités de base du DGM tant à l'échelle du projet mondial que national. Ce sont des outils qui serviront à réunir les intervenants vers l'objectif commun de développement du Programme tout en s'attaquant aux risques importants pouvant survenir pendant la mise en œuvre du programme et en assurant la responsabilisation de toutes les parties prenantes

49. La GEA possède une vaste expérience dans la collecte de données, de supervision et de rapports, y compris la coordination des compilation et agrégation des données des pays du DGM. Au cours des échanges mondiaux, la GEA compilera les données recueillies lors des participations NEA qui serviront à l'établissement des rapports.

50. La GEA fournira le soutien nécessaire aux projets de pays du DGM afin d'assurer l'apprentissage effectif et la transparence dans les activités du projet ainsi que d'assurer la diffusion des résultats du projet au GSC. La GEA supervisera et évaluera les progrès du projet mondial, et fera rapport sur les activités du projet mondial et des projets de pays sur une base semestrielle grâce à l'élaboration d'un rapport semestriel Progress. Ce rapport sera soumis à la Banque Mondiale et au Comité mondial des Directeurs 60 jours après la fin des rapports semestriels, qui prendront fin respectivement le 30 juin et le 31 décembre. Un rapport annuel sur le DGM sera soumis à la Banque mondiale 90 jours après la fin de chaque exercice.

51. Les informations figurant sur les rapports de progrès semestriels relatifs aux projets nationaux seront compilées à partir des informations fournies par les NEA. Ces rapports comprendront les descriptions des activités de pays du DGM, les progrès, les leçons et les résultats, les détails du portefeuille dans les pays et des activités du Projet mondial, les étapes d'exécution, les allocations de fonds de la période précédente et d'autres informations pertinentes.

52. Le projet travaillera de près en collaboration avec les NEA pour le rendre compte des résultats du projet. La GEA en coordination avec les NEA élaboreront un dispositif d'établissement de rapports d'implémentation de projet afin de superviser et documenter les progrès de l'ensemble du processus d'implémentation ; Ce dispositif sera consolidé avec d'autres projets nationaux du DGM et présenté sous forme de compilation accessible à tous les membres du DGM Global.

53. Entre autres, les NEA de chaque pays du DGM et la GEA jouent un rôle essentiel dans la collecte, l'ajout et l'accumulation de données. Ainsi pour que ces rôles soient comblés avec les compétences et des ressources nécessaires, les équipes nationales de la Banque Mondial présents dans chaque pays du DGM et l'équipe du DGM Global de la Banque Mondial leur apporteront un soutien technique l'assurance de la fiabilité de l'examen des données.

54. Les progrès et le succès du programme seront mesurés par rapport à des indicateurs de résultats (performance), comme le présente le tableau de résultats ci-dessous (section VII). La supervision et l'évaluation aideront à collecter, analyser et présenter les données sur les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs du programme.

55. Le cadre de résultats du projet comprend un ensemble d'indicateurs, leurs unités de mesure respectives, leur révérenciel, d'objectifs annuels et des méthodes de collecte de données. La GEA est responsable de la collecte et de la communication de données. Les données seront recueillies de

façon semestrielle afin de suivre les progrès réalisés vers l'obtention des résultats. Un examen annuel de l'implémentation sera effectué par la Banque mondiale afin d'évaluer les progrès par rapport aux principaux indicateurs de l'Objectif Fondamental du projet et de vérifier que les composantes individuelles ont été réalisées.

56. Afin de mesurer les progrès vers la réalisation de l'Objectif Fondamental, le programme possède deux indicateurs de réussite (voir le cadre des résultats du projet à la section VII). Certains aspects de ces indicateurs permettront d'améliorer l'échange de connaissances entre les pays et les régions du projet et de renforcer la capacité et les alliances des PAPL. L'indicateur 1 de progrès permet de surveiller les activités et les alliances nées à travers la plate-forme du DGM Global. L'indicateur 2 observe le travail du GSC dans ses fonctions fiduciaires et de superviseur générale de l'ensemble du programme. De plus, un ensemble d'indicateurs intermédiaires pour chaque composante du projet a été élaboré pour traquer les résultats des progrès du projet pendant la phase d'implémentation.

C. Durabilité du programme

57. L'ensemble de ressources disponible pour le programme DGM est limitée compte tenu de l'ampleur des enjeux et des zones géographiques qu'il cible. Pourtant, les principaux intervenants reconnaissent le potentiel du DGM et la structure actuelle du programme appuyée par un système solide de gouvernance et de gestion de fonds lui permettent favorise l'expansion et la durabilité du programme, même après le cycle actuel de financement, du fait que le programme bénéficie d'autres sources de financement. Compte tenu des efforts intensifs et des ressources investies dans l'établissement des structures de gouvernance, ce mécanisme ne devrait pas seulement être à court terme. Des efforts considérables ont déjà été déployés par le Project mondial pour servir de plate-forme pour attirer de nouveaux partenaires. Par exemple, des liens avec le programme PROGREEN de la Banque mondiale et le FEM ainsi qu'avec la CI sont à l'étude en tant que domaines possibles pour un soutien futur. En outre, le projet actuel permettra de mener des activités de sensibilisation externe sur le programme et de collecte de fonds auprès d'organismes tels que l'UNPFII, le UNRORD, le FEM, le FIF, le FCPF, les organisations mondiales et régionales de PAPL, ainsi que d'autres organisations et donateurs influençant ou finançant la REDD+ et d'autres mécanismes d'atténuation et d'adaptation au climat. Fait important, ce projet explorera les moyens de soutien et d'expansion durable du DGM au niveau des pays en apportant un support logistique technique et nécessaire afin que les PAPL à conduire leurs propres collectes de fonds. Cela permettra à ces pays de toujours continuer les activités à la fin du programme.

V. RISQUES LIES À CES IMPLEMENTATIONS

A. Évaluation globale des risques et explication des principaux risques

58. **Le risque global du projet est considéré comme Modéré.** Une explication des risques les plus pertinents et des mesures proposées est détaillée ci-dessous.

59. **Fiduciaire – Modéré** : Ce projet exige la coordination, les déplacements et les services fournis à la GSC et des événements d'apprentissage pour pouvoir bénéficier de la subvention. La Conservation International Fondation (CI) a choisi un personnel expérimenté pour mener les activités. Une partie de ce personnel travaillera également sur d'autres initiatives de la CI dans l'implémentation de l'agence de subventions. De même, le personnel de la CI se déplacera également pour la participation aux événements d'échanges 'apprentissage, des ateliers et des

formations. Par conséquent, il existe un risque pour l'enregistrement et la documentation précise de la partie liée aux activités de subvention de la Banque mondiale, principalement lorsque les activités sont financées à partir du budget du projet. Les mesures d'atténuation recommandées et qui sont mises en place pour atténuer ces risques sont i) les feuilles de temps pour les travaux de la subvention, et ces documents sont mis à la disposition de la Banque mondiale pour examen; ii) les déplacements du personnel du projet seront inclus dans le plan de travail annuel de la Banque Mondiale sans objection en vue de la réunion du GSC pour maintenir la transparence, l'économie et l'efficacité du projet; iii) les rapports financiers périodiques seront appuyés par un bref rapport de progrès d'étapes pour les activités qui ont eu lieu au cours de la période considérée; iv) la préparation du budget annuel des activités prévues pour chaque exercice de la période active du projet sera doublement approuvé à l'avance par la Banque Mondiale avant toute autre autorisation dont le projet a besoin. **Avec les mesures d'atténuation en place, le risque global du projet a été évalué comme modéré**. Au moins une visite de supervision fiduciaire sera effectuée chaque année fiscale la période du projet, et la cote de risque sera réexaminée et réévaluée.

60. **Mise en œuvre du projet – Modéré :** Ce projet comporte des activités globales nécessitant des voyages internationaux pour des échanges d'apprentissage et des réunions internationales (composante 1 et composante 2). En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreux événements et conférences mondiaux ont été annulés, reportés et/ou adaptés à un cadre virtuel. Conservation International (CI) se conforment aux directives du Center for Disease Control and Prevention (CDC), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui prévoit des recommandations pour les rassemblements de masse et les directives de sécurité COVID-19 du CI qui suivent des mesures spécifiques sur la façon d'engager les PAPL pendant et après les confinements. Si nécessaire, la planification des échanges d'apprentissage global du DGM remplira également la liste de vérification et la justification du dépistage des risques COVID-19 de CI, qui sera effectuée en coordinations avec les participants pour éclairer leur décision, avant de confirmer l'événement. Dans la mesure où les activités du DGM Global nécessitant des voyages internationaux ne peuvent pas être menées, la GEA travaillera en utilisant avec la GSC et la Banque Mondiale pour adapter les activités nécessaires à travers des paramètres virtuels.

VI. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

A. Régulations opérationnelles et juridiques	Déclenché?
Projets sur les voies navigables internationales OP 7.50	Non
Projets dans les zones contestées OP 7.60	Non

B. Enjeux Environnementaux et sociaux

68. **La classification des risques environnementaux et sociaux (ESRC) de la phase 2 du projet DGM Global est faible.** Les risques environnementaux et sociaux ont été jugés faibles. Les activités spécifiques du projet ne génèreront pas forcement des risques et des répercussions environnementaux et sociaux importants, car les activités visent principalement à fournir un environment et une structure pour assurer une meilleure coordination, un meilleur partage des connaissances et une collaboration globale entre PAPL durant et apres le programme. De plus, le

leadership des PAPL au sein du comité de directeurs du programme fait en sorte que toutes les parties prenantes pilotent le programme, ce qui conduira à des résultats positifs sur le plan social.

69. **Un examen préalable environnemental et social (E&S) n'a pas permis d'identifier les risques et/ou les impacts potentiels sur la base** des informations initiales recueillies à partir (i) de la portée des activités décrites dans la AIS/concept note, (ii) des risques antérieurs identifiés dans le projet original du DGM - Mécanisme de subvention du PIF pour les peuples autochtones et les communautés locales (P128748) et (iii) l'expérience de la GEA conforme et des lignes directives de regulations environnementales et sociales

70. **En 2015, CI a été choisie au cours d'un processus selectif de la Banque Mondiale en tant que d'execution (GEA) pour le projet global de la phase 1 de la DGM.** L'organisation et la structure administratives du Programme DGM s'articulent autour de deux niveaux : le Global et le Country-based. Au niveaumondial, il y a le Comité FIP, le Comité directeur mondial (GSC) et l'Agence mondiale d'exécution (GEA). La GEA est CI, qui a été sélectionné par la Banque mondiale dans le cadre d'un processus concurrentiel et mettra en œuvre les activités du projet Phase 2 du DGM Global, conformément au FSE de la Banque mondiale. La GEA a déjà une bonne expérience de travail avec les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale. Le renforcement spécifique des capacités du FSE sera évalué davantage par la Banque mondiale et, si nécessaire, fourni à la GEA avant l'évaluation.

71. **Un cadre programmatique de gestion environnementale et sociale (ESMF) a été conçu au niveau du DGM pour être utilisé comme un éventail de garanties opérationnelles pour chaque projet de pays du DGM afin d'instaurer des principes et des orientations généraux conformément aux politiques de sauvegarde de la BM.** Étant donné que le ESMF se concentre sur les projets au niveau des pays susceptibles d'être impactes négativement sur les plan environnemental et social – ce qui n'est pas le cas pour les activités financées par ce fond fiduciaire- ce projet ne nécessitera pas une mise à jour du ESMF. La Banque apportera néanmoins son soutien à la GEA dans l'accomplissement de ses engagements fondés selon les standards environnemental et social de la Banque mondiale (ESF).

72. **La CI préparera des instruments tels qu'un plan de gestion du travail et d'engagement des intervenants, y compris un protocole d'engagement pour engager les PAPL.** Ce protocole détaillera les critères de sélection pour que les PAPL participent aux ateliers et suivent les directrices et aussi afin de s'assurer que ces ateliers sont organisés de manière inclusive et culturellement appropriée. Les procédures de gestion du travail (LMP) établiront les conditions d'emploi, les principes relatifs à la non-discrimination et à l'égalité des opportunités, les orientations de travailleurs au niveau les organisations, les régulations liées au travail forcé et à l'enfant, les mesures de santé et de sécurité au travail ; et la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs pour les conflits de travail. Le LMP inclura un code de conduite pour le personnel de la CI, les fournisseurs et les bénéficiaires des subventions dans le cadre du projet. Ce code de conduite sera documenté. Le Plan d'engagement des intervenants comprendra également des stratégies de communication détaillées pour attirer les PAPL pour assurer une participation inclusive aux échanges d'apprentissage, aux bourses de formation et à d'autres activités prévues. Les instruments environnementaux et sociaux du projet seront examinés par le GSC, qui est l'organe représentatif du DGM à tous les niveaux

C. Passation des Marchés

73. Le programme sera exécuté conformément aux règles et régulations de la BM sur les marchés publics pour les emprunteurs sous la politique de financement des investissements (juillet 2016, révisé en août 2018) (« règlement sur les acquisitions marchés »), ainsi qu'aux dispositions prévues dans le Plan d'approvisionnement approuvé pour la première année de la phase 2, ainsi qu'aux dispositions spécifiées dans l'Accord juridique,

74. **Les activités d'acquisitions de marchés seront effectuées par la CI par l'intermédiaire de son comité d'exécution implanté à Washington, DC.** Cette agence a déjà exécuté la phase 1 du DGM et du Projet mondial d'apprentissage et d'échange de connaissances (P128748) de décembre 2018 à décembre 2020. Ce comité sera responsable de toutes les demandes et traitement liés à l'acquisition et à la passation de marchés, y compris la gestion et le respect des exigences fiduciaires. La GEA est dotée d'un spécialiste des achats et s'a gérer bien d'autres programme de la BM depuis plus de dix ans. Néanmoins, la GEA eu une expérience limitée des règlements de la Banque mondiale eu propos des acquisitions de marches. Comme ce programme sera composé de services de consultations et de petits contrats, le risque d'acquisition des marchés est considéré comme **modéré**.

75. Conformément aux exigences du Règlement sur l'acquisition des marchés publics de la Banque, un projet d'élaboration de stratégie d'acquisition de marchés (PPSD) a été développé par la GEA avec l'appui de l'équipe des opérations de la Banque Mondiale. La GEA a préparé un plan d'acquisition effectif pour la durée du projet.

D. Gestion des finances

76. Une évaluation des capacités de gestion financière de la CI a été effectuée conformément au Manuel d'Exercice de gestion financière pour les opérations d'investissement financées par la BM qui est entrée en vigueur le 11 décembre 2014. L'objectif de l'évaluation était de confirmer à nouveau que la CI a des dispositions convenables de gestion financière qui permettront de s'assurer que : i) les fonds sont utilisés exclusivement aux fins prévues de façon efficace et économique ; ii) des rapports budgétaires et financiers sont établis périodiquement et (iii) les ressources sont bien conservées.

77. **L'évaluation des capacités de Gestion Financière (FM capacity assessment)** effectuée dans le mois d'Août 2019 a révélé que la CI avait pris des dispositions convenables de Gestion de fonds, y compris la mise en place de personnel professionnel et qualifié et d'outils et instruments pour gérer les fonds additionnels provenant du DGM. L'équipe chargée de la gestion des fonds (équipe FM) est dirigée par un directeur financier qualifié et expérimenté, est assistée par un gestionnaire des finances Senior, contrôlée par un directeur Senior responsable des examens de subventions et d'autorisation/soumission des états financiers provisoires. L'équipe FM a besoin d'un système de mise à jour régulier selon les procédures et les exigences de la Banque mondiale, car plusieurs modifications ont été faits depuis le lancement du DGM par la Banque mondiale. La CI gère présentement la première phase du DGM Global et possède des connaissances des processus de subvention et ces procédures sont effectives, y compris le manuel et le logiciel de comptabilité Business World (anciennement connu sous le nom d'Agresso). Les états financiers des projets financés par les donateurs sont régulièrement audités par des cabinets d'audit réputés approuvés la BM. Les auditeurs ont émis un avis clair (non qualifié) sur les comptes annuels de 2016, 2017

et 2018 des projets implémentés par la CI.

78. **Les accords sur la gestion des fonds** pour le programme doivent répondre aux exigences de base de la Banque Mondiale conformément aux directives et régulations sur le financement des projets d'investissement (FPI). Sur la base d'observations des résultats de l'évaluation, les mesures suivantes sont nécessaires pour assurer la bonne gestion des fonds :

    i. **Préparer des budgets détaillés conformément aux activités convenues concernant les subventions ;**

    ii. **Ouvrir un compte isolé spécial (DA) en dollars dans une banque commerciale aux États-Unis qui pourra recevoir des fonds de la Banque Mondiale ;**

    iii. **Configurer/personnaliser le logiciel comptable Business World pour permettre l'enregistrement des transactions du programme et la préparation des rapports financiers ;**

    iv. **Rédiger une courte note en annexe aux entités de gestion de fonds déjà existantes pour être sûre de se conformer aux procédures et exigences de la Banque Mondiale ;**

    v. **Préparer le budget annuel pour chaque étape du processus d'implémentation.**

    Ces actions doivent être menées à bien en temps opportun pour faciliter l'exécution du programme : les actions i) à iv) sont des clauses restrictives datées et devraient être mises en œuvre au plus tard deux mois après l'entrée en vigueur du programme.

    vi. **Préparer le budget annuel pour chaque étape du processus d'implémentation.**

    Ces actions doivent être menées à bien en temps opportun pour faciliter l'exécution du programme : les actions i) à iv) sont des clauses restrictives datées et devraient être mises en œuvre au plus tard deux mois après l'entrée en vigueur du programme.

79. **Établissement des rapports** : En ce qui concerne les rapports à soumettre, la CI prépare et soumet (i) un programme annuel de travail et un budget (AWPB) qui seront présentés au plus tard le 30 avril de l'année précédant l'exécution du plan de travail; ii) un rapport financier semestriel provisoire (IFR) dans les 60 jours suivant la fin de chaque période de six mois, accompagné d'un briefing d'étape de fond; iii) les états financiers annuels audité du programme et les lettres de gestion au plus tard six mois après la fin de chaque exercice.

80. **Décaissements** : Avant l'octroiement de la subvention, le projet demandera un pronostic de résultats pour une durée de six mois requis pour la période prévue. Le projet financera 100% des dépenses éligibles, y compris les impôts. Un compte spécial isole (DA) en dollars sera ouvert dans une banque commerciale américaine [Bank of America/730 15th Street NW, Washington DC 20005] selon les conditions que la Banque mondiale aura au préalable jugé convenables. Le plafond du DA sera indiqué dans la Lettre de décaissement et d'information financière (DFIL) et représentera quatre à six mois de dépenses prévues pour le programme. Ces dépenses devraient être payées par le DA au cours de chaque étape de programme et en fonction du plan d'actions et budgétaire annuel du projet. Une avance initiale limitée au plafond du DA sera octroyée, et ensuite des décaissements ultérieurs sont effectués et ces décaissements sont documentés dans des

rapports provisoires. D'autres méthodes de décaissement des fonds, telles que le remboursement, seront également à la disposition des besoins du programme. Vu que les activités devraient débuter avant la contre-signature, un maximum de 232 400 $ sera autorisé pour retrait selon la clause rétroactive si besoin. Le signataire autorisé du programme signera et soumettra des demandes de retrait par voie électronique à l'aide de l'application eSignatures accessible à partir de la plateforme internet de la Banque Mondiale. Toutes activités suspectées de fraude pourraient entraîner la suspension à toutes des activités de subvention de financement,

81. **Supervision.** D'après l'évaluation actuelle des risques, qui classée **modérée**, au moins un objectif de gestion de fonds planifiée au cours de la première année d'actions du programme.

82. **Examen de conformité**. La CI se conformera pleinement à la politique de diffusion des rapports d'audit de la Banque Mondiale et placera les informations fournies sur le site Web officiel dans les deux mois suivant l'approbation du rapport comme **définitif** par l'équipe et par la Banque (pour plus d'informations se référer à l'annexe D).

E. Analyse Économique

Le programme, du fait de sa structure, est une assistance technique pour soutenir le système de gestion des connaissances et le renforcement des capacités des bénéficiaires. Bien que la possibilité d'évaluation des coûts et avantages des programmes DGM au niveau des pays existe, de nombreuses limites liées à la disponibilité et à la mesure des données sont un frein pour l'application de l'évaluation régulière des coûts-avantages dans le cadre du projet mondial.

83. L'une des approches couramment appliquées pour évaluer l'efficacité de ce type de programmes est la méthode de comparaison du coût unitaire : le coût du programme ou de ses éléments est comparé a des programmes ayant produit des résultats similaires. Ce projet est conçu de la même manière que de nombreux autres projets de ce type – une plate-forme d'éventail de connaissances, destiné à apporter un renforcement des capacités, une assistance technique à tout l'ensemble des projets dans les pays du DGM, et de faciliter la gestion de l'échange de connaissances entre les bénéficiaires. Cette analyse a démontré que la composition et le coût global de la phase 1 du programme DGM Global et de la phase 2 du projet DGM Global sont compatibles avec d'autres projets de ce type (voir l'annexe C).

84. Les avantages directs et indirects de ce projet sont difficiles à mesurer sur le plan économique. Toutefois, le partage des connaissances entre les bénéficiaires a eu une influence immense. Une liste limitée des résultats du DGM comprend les vastes effets/impacts transformationnels potentiellement plus importants que précédemment prévus ; Les résultats substantiels sont une meilleure gouvernance, une meilleure notoriété, une plus grande efficacité, une amélioration des droits fonciers, une meilleure gestion des ressources naturelles et la génération de revenus ; Ces résultats ont engendré un environnement de confiance, d'apparence et une administration transparente. Les résultats pour les autres parties prenantes inclus une meilleure relation avec les PAPL, et de plus en plus de PAPL ouverts à la REDD+ et le FIP.

85. Bien qu'il soit impossible d'évaluer les avantages directs associés à ce programme, certaines hypothèses peuvent être formulées en fonction d'études pertinentes. En exemple, on peut faire une évaluation des avantages dérivant des apprentissages et connaissances acquises par rapport à

l'amélioration de la gestion forestière, la tenure garantie, la chaîne des produits non forestiers (PFNT), etc. Il y a divers impacts qui pourraient être hypothétisés avec le processus d'échange de connaissances et l'un d'eux est un impact indirect est le maintien de la sécurité des forêts communautaires.

86. Les analyses des coûts et bénéfices effectuées par le World Resources Institute en 20151 sur les territoires autochtones du Brésil et les concessions communautaires dans la réserve de biosphère Maya au Guatemala suggèrent que l'obtention de propriété forestière communautaire est un investissement à faible coût mais avec beaucoup avantages qui profitent grandement aux communautés, aux pays et à la société entière. Les résultats des analyses suggèrent qu'investir dans une tenure forestière située dans une communauté influente pourrait s'avérer être une solution plus économique et rentable dans la réduction des changements climatiques en comparaison à d'autres mesures d'atténuation.

87. Le financement public s'aligne aux objectifs du programme car cela contribuera à l'autonomisation sociale et économique des PAPL, à l'amélioration de leurs droits fonciers et à la résolution des questions de tenure, à la gouvernance foncière participative et, par conséquent, à la durabilité de l'exploitation des terres. En outre, ce programme sert de *« parapluie »* à un grand nombre de projets dans les pays du DGM, qui a été instauré pour coordonner leur implémentation effective et donner accès à l'apprentissage et l'échange de connaissances aux bénéficiaires.

VII. MECANISME DE RECLAMATION ET DE RESOLUTION DE PLAINTES DE LA BANQUE MONDIALE

88. Les communautés et les individus qui estiment qu'un programme spécifique soutenu par la BM n'a pas généré l'impact et les résultats favorables attendus, peuvent déposer des plaintes auprès du service de règlement des plaintes de la BM (GRM). Le GRM veille à ce que les plaintes reçues soient rapidement examinées afin de répondre aux préoccupations liées au programme. Ces communautés et individus touchés par le programme peuvent soumettre leur plainte au Comité d'inspection indépendant de la BM, qui détermine si des dommages ont été causés ou pourraient survenir en raison du non-respect de ses régulations et procédures par la Banque Mondiale. Les plaintes peuvent être déposées à tout moment après que des préoccupations aient été portées directement à l'attention de la BM, et que la direction de la Banque a eu l'occasion d'y répondre. Pour obtenir plus d'information sur la procédure service de règlement des plaintes de la BM (GRM), veuillez visiter http://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/grievance-redress-service. Pour plus d'informations sur la façon de soumettre des plaintes au Groupe d'inspection de la Banque mondiale, veuillez visiter www.inspectionpanel.org.

VIII. STRUCTURE DE RÉSULTATS ET DE SUIVI

Structure et Présentation des Résultats

Objectifs Fondamentaux du projet

L'objectifs fondamentaux du projet est de renforcer les réseaux et les partenariats pour les peuples autochtones et les communautés locales de la DGM (PAPL) aux niveaux régional et mondial

Indicateurs de rapprochement du projet à son objectif

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Nom : Activités et/ou alliances conjointes sous la direction des PAPL au niveau régional et/ou mondial qui ont émergé par le biais de la plate-forme mondiale (nombre)		Nombre	0.00	15,00	Semestrielle	Examen des résultats et du rapport de surveillance	GEA
Description : L'indicateur est lié au nombre d'activités et/ou d'alliances sous la direction des PAPL lui ont émergé par l'intermédiaire de la plate-forme mondiale de la DGM. "activités et/ou alliances » – Toute association, qu'elle soit momentanée (activité) ou persistante (alliance) qui travaille conjointement à un but commun conforme aux priorités de l'IPLC et/ou de la DGM							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
" leadership des PAPL » - peuples autochtones et/ou communautés locales dans des rôles de leadership "Plate-forme mondiale » – DGM Global activities such as global and fellow exchanges, DGM side events in relevant conferences and forums (p. ex.: UNFCCC, SBSTA, IIPFCC etc.) et les reunions de la GSC "a été créé au moins en partie grâce au projet DGM Global* (par exemple, à la suite d'un lien entre les acteurs lors d'un échange) Cela sera mesuré en examinant les livrables de la DGM et en surveillant les activités. Le GEA conserve une liste en cours d'exécution des activités et des alliances, telle que définie ci-dessus, qui comptent pour cet indicateur.							

Nom: le GSC assurant une surveillance fiduciaire et générale au programme DGM (Oui/Non)		Texte	-	OUI	Semestriel	Enquêtes de perception menées lors des réunions annuelles du GSC	GEA
Description : Cet indicateur mesurera et surveillera la prestation par le Comité directeur mondial de la surveillance fiduciaire et générale du programme de la DGM. "GSC": GSC est l'organe directeur du DGM et fournit une surveillance stratégique et des orientations intellectuelles et stratégiques au programme. Il est composé de membres de PAPL issus des comités directeurs nationaux du DGM dans les pays du DGM.							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
"surveillance fiduciaire et général »: le GSC avait une surveillance sur DGM Global et médiatise les plaintes et les questions de griefs si le NSC le demandait. Le GSC approuve également le programme de travail annuel et le budget qui seront mis en œuvre par DGM Global. programme de travail annuel et le budget à mettre en œuvre par DGM Global.							

Indicateurs de résultats intermédiaires

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Nom: Nombre d'heures/personnes de renforcement des capacités et/ou d'échange de connaissances dans les échanges mondiaux (nombre)		Nombre	0.00	900.00	Semestrielle	Examen de la feuille d'échange et de l'ordre du jour	GEA
Description : « heures/personnes » – une mesure de l'engagement global avec les participants à l'échange calculée en ajoutant le temps passé par chaque participant à des activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances "renforcement des capacité » – temps consacré au développement de compétences pertinentes qui peuvent être utilisées pour accroître l'engagement dans l'action climatique et la foresterie durable							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
"échange de connaissance » – temps consacré à l'apprentissage des principaux sujets par les facilitateurs d'échange et d'autres participants afin de permettre un engagement plus efficace dans l'action climatique et la foresterie durable "échanges mondiaux » – événements organisés par DGM Global, qui convoquent des parties prenantes de la DGM de différents pays d'une région ou du monde entier, comme des opportunités de renforcement des capacités et d'échange de connaissances. Les fiches de présence sont utilisées pour suivre le nombre de participants aux échanges mondiaux de connaissances organisés par DGM GEA. Ceux-ci sont comparés à l'ordre du jour de la formation de la journée afin de déterminer combien d'heures de renforcement des capacités et/ou d'échange de connaissances ont eu lieu ce jour-là. La formule de base pour le calcul des heures-personnes pour chaque jour est la suivante : # des participants * # des heures de renforcement des capacités et d'échange de connaissances = personnes/heures Les membres de l'équipe du GEAa qui étaient présents pour l'échange vérifient que les participants étaient présents toute la journée et que l'ordre du jour a été suivi.							

Nom: **Pourcentage de satisfaction des échanges entre participants (pourcentage)**		Percentage	0.00	85.00	Annuel	Examen des données quantitatives et qualitatives résultant d'une enquête annuelle sur la perception	GEA

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Description : « participants à l'échange » – représentant des PAPL qui participent à un échange mondial d'apprentissage "satisfaction » – un pourcentage de participations aux échanges qui se disent satisfaits des possibilités d'échange et de renforcement des capacités dans le le cas d'un sondage de satisfaction administré par GEAreport satisfaction » son indicateur mesure le pourcentage de satisfaction en ce qui concerne les échanges du projet et le renforcement des capacités connexes. . Satisfaction liée au pourcentage de l'efficacité des échanges et de la satisfaction de la demande des participants à l'échange Les participants à l'échange sont ceux qui ont participé aux échanges mondiaux. Ceci est mesuré à travers un examen des enquêtes menées par la GEA.							
Name: Percentage of exchange participants in learning and knowledge exchange activities belonging to non-DGM countries (percent);		Percentage	0.00	20.00	Semiannual	Review of exchange attendance list	GEA
Description : « participants aux activités d'apprentissage et d'échange de connaissances » – collecte de tous les participants (sans double comptage) dans l'un des échanges mondiaux							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
"pays non-DGM » – représentant des pays autres que les 12 pays de la DGM Le GEA a une liste mise à jour des participants à l'échange, y compris les organisations associées et les pays d'origine. À l'aide de cette liste, le GEA déterminera le numérateur (le nombre de participants provenant de pays non membres du DGM) et le dénominateur (nombre total de participants à l'échange) pour calculer le pourcentage nécessaire à cet indicateur.							
Nom: Pourcentage de participantes aux Bourses mondiales et régionales d'apprentissage (pourcentage)		Percentage	0.00	50.00	Semestrielle	Examen de la liste des récipiendaires de bourses d'ateliers de formation et liste de présence	GEA
Description : Cet indicateur tient compte du pourcentage de bénéficiaires de bourses d'apprentissage mondiales et de participants à l'échange. Ceci est mesuré par un examen de la liste des participants au boursier et à l'échange.							
Nom : Nombre d'événements internationaux pertinents pour les membres du GSC avec d'autres partenaires FIC du Programme et		Nombre	0.00	10.00	Annuel	Sur la base des agendas des événements et de la participation des membres d	GEA

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
réseaux de la CIP (nombre)							
Description : « Membres du GSC » – membres précédents et actuels du Comité directeur mondial "événements pertinent » - l'élaboration de politiques nationales et internationales liées au climat et au PAPL, comme dans les gouvernements nationaux et la politique climatique internationale pour un (CCNUCC, IIPFCC, FCPC, etc.) "Partenaires et réseaux des PAPL» – toutes les organisations, réseaux et/ou alliances qui travaillent avec les PAPL sur des questions pertinentes à la DGM, telles que le changement climatique, la foresterie durable, la propriété foncière et bien d'autres Les membres du GSC sont ceux qui ont été élus par les membres du Comité directeur national. Cela se mesure à l'occasion d'un examen des programmes d'événements internationaux et de la participation des membres du GSC à de tels événements.							

Nom: Pourcentage de membres du GSC qui perçoivent la gouvernance et les processus de la DGM comme transparents et inclusifs (pourcentage)		Percentage	0.00	70.00	Annuel	Ces données seront recueillies dans le cadre d'un sondage annuel auprès des membres du GSC au cours de la réunion annuelle de la GSC	GEA
Description : « Membres du GSC» – membres actuels du Comité directeur mondial de chaque pays du DGM, élus par le Comité directeur national du pays.							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
"transparent » – ouvert et responsable – le DGM partage-t-il ouvertement des informations sur ses activités avec les parties prenantes concernées et le public? "inclusive » – encourager une participation équitable entre les groupes démographiques (race, sexe, âge, communauté, nationalité, etc.) Ces données seront recueillies dans le cadre d'une enquête annuelle au cours de la réunion annuelle du GSC. Le numérateur de cet indicateur sera le nombre de répondants au sondage [membres du GSC qui affirment qu'ils considèrent le DGM comme à la fois transparente et inclusive. Le dénominateur sera le nombre total de répondants au sondage [membres du GSC]. Son indicateur est conçu pour compléter l'indicateur standard du projet de pays « % des parties prenantes de la DGM qui perçoivent la gouvernance et les processus de la DGM comme transparentes et inclusives ».							

Nom: Pourcentage satisfaction des membres de la CGC (niveau d'engagement) (pourcentage)		Percentage	0.00	80.00	Annuel	Enquête annuelle sur la perception	GEA
Description : Cet indicateur mesure le pourcentage de satisfaction à l'égard de l'orientation d'intervention du projet.							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
La satisfaction est liée au pourcentage de l'efficacité des interventions de projet et répond à la demande des bénéficiaires du projet [membres du GSC]. Les bénéficiaires [membres du GSC] font partie du comité directeur mondial et qui assistent aux réunions annuelles du comité directeur mondial.							

Nom: Pourcentage de reclamations élevées et traitées par le GSC, liées à la prestation du DGM (p. 100)		Percentage	0.00	100.00	Annuel	Examen de la plate-forme de surveillance GRM (EthicsPoint)	GEA
Description : Cet indicateur mesure l'efficacité du mécanisme de reclamations (GRM). Il s'agit d'un simple pourcentage de a) le nombre de griefs formulés et b) du nombre de ces griefs qui sont traités. "reclamations » – Tout ce qui est présenté par le biais des mécanismes de recours aux reclamations du DGM (généralement, mais pas exclusivement, les questions, les préoccupations et les plaintes) "reçus par " – Les reclamations peuvent être soumises directement au projet DGM Global en personne ou par téléphone, courriel ou par courrier, tel que détaillé à www.dgmglobal.org/grievance-mechanism « élevé à » – Lorsqu'une reclamation est reçues au niveau des pays ne peut être traitée de manière adéquate, elle est élevés au niveau mondial pour examen							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
"« lorsqu'une reclamation a été examinée par le processus établi par le mécanisme de règlement des reclamations du projet et que des mesures raisonnables ont été prises pour régler une reclamation, elle est considéré comme réglé. Toutes les reclamations reçues ou élevées au niveau mondial seront répertoriées sur le site Web de DGM Global, ainsi que toutes les mesures prises pour y remédier. Pour calculer ce pourcentage, le numérateur est le nombre de reclamations qui ont été classées par le GSC comme « réglées » ou « résolus » et le dénominateur est le nombre total de reclamations reçues.							

Nom: Moyenne mensuelle des visiteurs uniques sur le site web de DGM Global (au cours des 3 derniers mois)		Nombre	0.00	500.00	Semestrielle	Mètres carré	GEA
Description : « ie » – moyenne arithmétique des valeurs recueillies au cours des trois derniers mois "visiteurs uniques mensuels » – mesure le nombre d'adresses IP uniques visitées sur le site Web de DGM Global au cours d'un mois civil donné "Site Web de DGM Global » - www.dgmglobal.org et/ou d'autres pages dans le même domaine							
Le site Web de DGM Global est construit à l'aide du metre car visiteurs uniques mensuels » – mesure le nombre d'adresses IP uniques visitées sur le site Web de DGM Global au cours d'un mois civil donné, qui rapporte diverses mesures sur les performances du site Web. Le GEA recueillera les données de Squarespace sur les visiteurs uniques pour chacun des trois derniers mois et trouvera la moyenne simple de ces valeurs.							

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Tous les griefs reçus ou élevés au niveau mondial seront répertoriés sur le site Web de DGM Global, ainsi que toutes les mesures prises pour y remédier. Pour calculer ce pourcentage, le numérateur est le nombre de griefs qui ont été classés par la CGC comme « réglés » ou « résolus » et le dénominateur est le nombre total de griefs reçus.							
Nom: Publications et documents/outils de communication qui font progresser le domaine de la conservation dirigée par les PAPL(nombre)		Nombre	0.00	10.00	Semestrielle	Liste des produits de communication	GEA
Description : « publications » – blogs, articles sur le site Web et autres produits de communication publiés sur le site Web de DGM Global (www.dgmglobal.org) "matériel et outils de communication » – fiches d'information, brochures, affiches et vidéos. Cet indicateur surveille le nombre de produits de communication développés par le GEA.							
Nom: Nombre de rapports DGM produits (nombre)		Nombre	0.00	8.00	Semestrielle	Examen des courriels soumis au rapport de la Banque mondiale	GEA

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Description : « Rapports DGM » – selon le document du programme, la GEA est responsable de la production et de la prestation de deux rapports semestriels sur les progrès et d'un rapport annuel à la Banque mondiale par an. À la fin du projet, un rapport d'achèvement du projet est produit. Ces rapports sont produits et soumis sur une base annuelle et semestrielle et font rapport sur les progrès réalisés par le DGM dans les pays et les projets mondiaux.							
Nom : Parties prenantes des PAPL et du DGM engagées dans l'échange de connaissances à l'échelle mondiale et régionale du DGM (nombre); (échange de connaissances)		Nombre	0.00	50.00	Semestrielle	Examen de la liste de présence de participants	GEA
Description : Cet indicateur capture le nombre total des PAPL qui participent aux échanges de connaissances de DGM Global (sans double comptage). Cela se mesure à l'aide d'un examen des fiches de présence des participants à l'échange de connaissances et d'une liste de boursiers. Les participants à l'échange sont nommés et sélectionnés par les membres respectifs du NSC.							
Nom: Participant au DGM mondial qui a atteint leurs objectifs		Percentage	0.00	85.00	Annuel	Examen des résultats et du rapport de suivi des ateliers	GEA

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
d'apprentissage (pourcentage)							

Description : Cet indicateur sera évalué « si le boursier a atteint et atteint ses objectifs », en fonction des critères suivants; i) échange complété, ii) résultats présentés et iii) résultats partagés.

La DGM Global Fellowship est un échange de deux semaines où un boursier (DGM PAPLgrantee) visite un autre pays de la DGM pour en apprendre davantage sur les expériences et les meilleures pratiques du DGM et de les partager.

"boursiers mondiau » – Récipiendaires du DGM Global Learning Fellowship

« échange terminé » – DGM Fellow se rend dans un autre pays de la DGM pour un échange de deux semaines et recueille des informations sur le projet DGM.

"les compte-rendus soumis » – rapport sur les échanges et les documents médiatiques recueillis.

"résultats partagés » – connaissances acquises, y compris des photos et des vidéos, partagées avec l GEA et la NEA dans le pays hôte et d'origine.

Pour être considéré comme « achevé et atteint ses objectifs d'apprentissage », le boursier doit remplir les deux critères.

Nom de l'indicateur	Entreprise	Unité de mesure	Base	Objectif visé	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
Nom: Activités de renforcement des capacités dans le cadre du DGM (nombre) (ventilées par type)		Nombre	0.00	10.00	Semestrielle	Examen des résultats et du rapport de suivi	GEA

Description : Cet indicateur tient compte du nombre total d'activités de renforcement des capacités que le DGM Global organise et facilite.

"renforcement des capacités » - temps consacré au développement de compétences pertinentes qui peuvent être utilisées pour accroître la sensibilisation à d'autres projets liés au DGM et renforcer l'engagement dans l'action climatique et la foresterie durable

"activités » – formations organisées et échanges d'intérêt régional et mondial, y compris des échanges mondiaux où les participants tireront les leçons de la mise en œuvre réussie des projets de DGM et d'autres expériences pertinentes, et d'une série d'échanges bilatéraux ciblés à court terme où des boursiers seront des experts techniques et des projets REDD+ de la communauté/peuple autochtone.

Classés par type d'activité de renforcement des capacités.

Valeurs Ciblées

Indicateurs d'atteintes objectifs de projets

Nom de l'indicateur	Base	Cible de fin
Activités et/ou alliances conjointes sous la direction des PAPL au niveau régional et/ou mondial qui ont vu le jour grâce à la plate-forme mondiale (nombre)	0.00	15.00
Le GSC assure une surveillance fiduciaire et générale au programme du DGM (Oui/Non)	-	OUI

Indicateur intermédiaires s de résultats

Nom de l'indicateur	Cible de fin
Nombre d'heures-personnes de renforcement des capacités et/ou d'échange de connaissances dans les échanges mondiaux (nombre)	900.00
Pourcentage de satisfaction des participants à l'échange (pourcentage)	85.00
Pourcentage de participants à l'échange d'activités d'apprentissage et d'échange de connaissances appartenant à des pays non membres du DGM (pourcentage);	20.00
Pourcentage de participantes aux Bourses mondiales et régionales d'apprentissage (pourcentage)	50.00
Nombre d'événements internationaux pertinents pour les membres du GSC avec d'autres partenaires et réseaux de la PIC (nombre)	10.00

Nom de l'indicateur	Cible de fin
Pourcentage de membres du GSC qui perçoivent la gouvernance et les processus de la DGM comme transparents et inclusifs (pourcentage)	70.00
Pourcentage satisfaction des membres du GSC (niveau d'engagement) (pourcentage)	80.00
Pourcentage de griefs élevés et traités par le GSC, liés à la prestation du DGM (p. 100)	100.00
Moyenne mensuelle des visiteurs uniques sur le site web de DGM Global (au cours des 3 derniers mois)	500.00
Publications et documents/outils de communication qui font progresser le domaine de la conservation dirigée par les PAPL (nombre)	10.00
Nombre de rapports DGM produits (nombre)	8.00
Les parties prenantes des PAPL et du DGM engagées dans l'échange de connaissances à l'échelle mondiale et régionale de la DGM (nombre); (échange de connaissances)	50.00
DGM mondial qui a atteint leurs objectifs d'apprentissage (pourcentage)	85.00
Activités de renforcement des capacités dans le cadre du DGM (nombre) (classées par type)	10.00

Moyenne mensuelle des visiteurs uniques sur le site web de DGM Global (au cours des 3 derniers mois)	500.00
Publications et documents/outils de communication qui font progresser le domaine de la conservation dirigée par les PAPL (nombre)	10.00
Nombre de rapports DGM produits (nombre)	8.00
Les parties prenantes des PAPL et du DGM engagées dans l'échange de connaissances à l'échelle mondiale et régionale de la DGM (nombre); (échange de connaissances)	50.00
Programme de formation du DGM mondial qui a atteint leurs objectifs d'apprentissage (pourcentage)	85.00
Activités de renforcement des capacités dans le cadre du DGM (nombre) (classé par type)	10.00

Annexe A : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

1. Durant la phase 1 du **Projet mondial d'Apprentissage et d'Échanges de Connaissances**, une plate-forme de renforcement des capacités et des partenariats entre les organisations de PAPL, et elle sert de *« chapeau ou de parapluie »* pour l'ensemble du programme, y compris les projets DGM dans les pays. Le projet actuel (de la phase 2 du projet global DGM) utilisera les ressources intégrées à la phase 1 du projet afin de continuer à renforcer les capacités des PAPL du DGM et de partager les connaissances du programme à une communauté plus élargie de PAPL.

2. L'objectif fondamental du projet est de renforcer les réseaux et les partenariats entre les peuples autochtones et les communautés locales du DGM (PAPL) aux niveaux régional et mondial.

   Le projet financera les composantes et activités suivantes :

   Composante 1 : Apprentissage Mondial et Régional
   Composante 2 : Gouvernance et Partenariats
   Composante 3 : Supervision, Rapports, GRM et Communications
   Composante 4 : Gestion de Comite Mondial d'exécution du DGM

3. **Composant 1. Apprentissage mondial et régional (609 709 dollars US)** : Cette composante vise à organiser et à faciliter l'échange de connaissances, l'apprentissage et le renforcement des capacités sur les forêts et les questions liées au changement climatique aux niveaux régional et mondial. Cette composante fournira en particulier des formations et des échanges entre le niveau régional et mondial. Les activités relevant de ce volet ont une portée mondiale ou régionale et comprennent :

4. **Sous-composante 1.1 – DGM Learning Exchanges (430 537 dollars US)** : qui organise le renforcement global des capacités et des échanges d'apprentissage afin de tirer les leçons des implémentations réussies du DGM dirigés par la communauté et d'autres expériences pertinentes.

5. **Sous-composante 1.2 Échanges mutuels DGM (179 173 dollars US)** : organise une série d'échanges bilatéraux ciblés à court terme

1. Cette composante facilitera notamment les PAPL des DGM de tirer des leçons des experts techniques et des projets REDD+ des communautés et des peuples autochtones réussis dans les domaines tels que le partage des bénéfices, la propriété foncière, l'agriculture intelligente pour le climat, la gestion durable des forêts et d'autres problèmes identifiés par le GSC. Les activités d'apprentissage globales et régionales sous ce volet seront identifiées et abordées annuellement au cours des réunions du GSC et présentées à la BM dans le cadre d'un plan de travail annuel.

2. **<u>Composante 2 : Gouvernance et partenariats (800 701 dollars US)</u> :** Ce volet permettra au GSC de remplir son rôle au sein du DGM. Compte tenu de la vaste gamme de fonctions du GSC, une grande portion des activités du DGM Global est consacrée à fournir les ressources nécessaires au GSC, comme indiqué ci-dessous :

3. **Sous-composante 2.1 - Secrétariat du CGS (512 310 dollars US)** : assure les fonctions de secrétaire pendant les réunions du GSC, aux sous-comités du GSC et aux co-présidents. Ce comité facilite le déroulement des réunions du GSC et permet au GSC de remplir pleinement ses fonctions de **directeur général** du DGM qui est assurer une supervision fiduciaire et générale du programme. La GEA organisera, coordonnera, révisera et fera les rapports des réunions du GSC, qui auront lieu chaque année à un emplacement central et accessible.

4. Le GSC est « l'organe directeur du DGM » et apporte un suivi stratégique et intellectuel et un manuel de régulations au programme. Il sera majoritairement composé des PAPL faisant parte des NSC ou comités directeurs nationaux du DGM dans les pays. Les observateurs du GSC sont composes d'un ou plusieurs BMD, UNPII, certains gouvernements de pays du PIF et un ou deux membres de la BM. Les responsabilités du GSC inclut la promotion consistent du programme dans tous les pays du DGM, l'identification des activités et l'approbation du budget du Projet Mondial, l'examen et l'approbation des modifications apportées sur les régulations dans le cadre des opérations du DGM et la facilitation des services du GRS et de médiation. Le GSC est également responsable de la diffusion au grand plan des leçons tirées du DGM et de rendre compte annuellement des leçons et des résultats au Sous-Comité du PIF. La première phase du projet DGM Global a officiellement constitué le GSC et est pleinement opérationnelle. La deuxième phase du DGM Global utilisera un mécanisme de direction (GSC) existant et établi selon les directrices des opérations du programme.

5. **Sous-composante 2.2 – Gestion des partenariats des PAPL (288 391 dollars US)** : Cette sous-composantes facilitera le respect les engagements des partenaires des PAPL au court des dialogues internationaux sur les régulations, forums et processus pertinents avec i) la CCNUCC, ii) la UNPFII, iii) la IIPFCC, et (iv)FCPF et bien d'autres dans le cadre de la politique internationale des opérations. Comme le décrit les directrices pour les opérations du DGM, appelée **« Composante globale »,** cette sous-composante 2.2 aidera le GSC à renforcer ses capacités et à servir la DGM en tant qu'organe directeur, représentant les pays respectifs du DGM et des pays non-membres auprès du GSC. En outre, cette sous-composante appuiera le soutient du GSC de sa participation dans les évènements des forêts, de la REDD+ et ceux liés aux changements climatiques. Le GSC effectuera des activités de sensibilisation externe sur le programme auprès d'organisations telles que l'UNPFII (Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones), la REDD des Nations Unies, le FEM, le FIDA, le FCPF, les organisations mondiales et régionales de PAPL, ainsi que d'autres organisations et donateurs qui travaillent, influencent ou financent les travaux des PAPL, la REDD+, et d'autres mécanismes forestiers et climatiques. La GEA fournira le soutien logistique et technique nécessaire à cette activité.

6. **<u>Composante 3 : Surveillance, rapports, GRM et communications (643 007 dollars US)</u> :** Le volet va couvrir des dépenses liées à la mise en place des moyens de communications du DGM Global, d'un suivi rigoureux et d'établissement de rapports

(M&R) et d'un mécanisme efficace de règlement des plaintes (GRM). Les résultats attendus sont les suivants :

7. **Sous-composant 3.1. Suivi et Rapport du projet global DGM (397 830 dollars US)** : Le GEA effectuera un suivi et des rapports sur les résultats et de rendement global du projet mondial et des programmes nationaux. Les activités de cette composante ne remplacent pas le suivi et les rapports que dans les pays du DGM effectueront selon les exigences et standards de la BM pour tous les projets d'investissement. La GEA coordonnera activement les NEA des pays du DGM afin de surveiller et de documenter les progrès d'ensemble d'exécution du DGM. Les NEA fourniront des informations pour les rapports d'étape à la GEA sur des formats standard pour une compilation à l'échelle du DGM. La GEA va conseiller et coordonner les NEA afin de s'assurer que l'information provenant de surveillance au niveau national va bien servir à l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en comparaisons aux indicateurs mondiaux de succès de projet. La GEA compilera les données et fera un compte-rendu des résultats du programme DGM. La GEA présentera finalement les rapports suivants - un rapport annuel et un rapport semestriel d'étapes du DGM.

8. **Sous-composant 3.2. Service de Règlement plaintes du Projet Mondial du DGM (17 621 dollars US) :** Comme indiqué dans le Cadre de directives opérationnelles, le GSC mettra en place, avec l'aide de la GEA, un mécanisme de recours pour les problèmes qui ne sont pas résolus au niveau des pays et dont il est saisi. La GEA définira les procédures du mécanisme à l'échelon du GSC, en s'inspirant du processus décrit dans le Cadre de directives opérationnelles du DGM, et travaillera en collaboration avec un sous-comité du GSC pour que le GSC traite et règle les plaintes et griefs dont il pourrait être saisi. Ce mécanisme a été établie dans le cadre de la première phase du programme en utilisant un system appelé EthicsPoint pour les déclarations.

6. **Sous-composant 3.3. Communication et gestion des connaissances du Projet global de la DGM (227 557 dollars US) :** concernant le DGM, notamment un site web et d'autres outils de communication en ligne appropriés, seront une composante majeure du Projet mondial. Celui-ci a pour finalité de répondre aux besoins en matière de gestion du savoir et de renforcement des capacités à l'échelon régional et mondial. La communication et la coordination entre les pays pilotes du DGM concourront de manière importante à vérifier que les activités de renforcement des capacités et d'apprentissage mises au point dans le cadre du Projet mondial sont pertinentes et tiennent compte des besoins des projets nationaux au titre du DGM et des enseignements en dérivant. La GEA élaborera une stratégie mondiale de communications et de diffusion de l'information qui sera soumise à l'approbation du GSC, et coordonnera son action avec les NEA pour assurer l'uniformité des messages. La stratégie définie mobilisera les médias traditionnels et numériques. Un plan de communications préliminaire, dont un site web et un logo, sera établi et diffusé aux fins d'observations aux membres du comité transitoire avant la première réunion du GSC. La GEA concevra et développera pour le DGM un site internet global qui servira de plaque-tournante aux activités de communication et de diffusion de l'information. Le site organisera les informations et favorisera l'échange de connaissances, l'apprentissage et le développement des capacités de manière à renforcer la participation et le savoir des bénéficiaires des dons du DGM, ainsi que ceux d'autres PAPL de pays FIP et non-FIP travaillant sur la REDD+. Il aura pour priorité de donner aux PAPL bénéficiaires du DGM la possibilité de communiquer sur une plateforme

mondiale les enseignements dégagés des projets, les problèmes rencontrés, et les progrès accomplis, et favorisera les techniques innovantes comme la narration numérique. La GEA travaillera en coordination avec les NEA pour veiller à ce que le contenu numérique produit à l'échelon national soit effectivement transmis au site mondial, et à ce que le contenu non numérique soit diffusé par d'autres moyens d'information mondiaux éventuellement mis en place pour que les PAPL aient accès à des sources de connaissances culturellement appropriées partout dans le monde.

7. **Composante 4 : Gestion de l'Agence d'exécution du DGM (246 582 dollars US) :** Ce volet couvre les coûts opérationnels, techniques et d'administration de l'équipe de la GEA pour s'acquitter de ses tâches et de ses responsabilités pour appuyer la gestion des états financiers et de l'audit des activités du projet. Le projet financera les frais de personnel administratif de la GEA. Les résultats attendus de la GEA sont le soutien à la gestion de projet, la planification stratégique et la coordination administrative requise pour assurer la mise en œuvre réussie du projet DGM Global.

8. La GEA préparera un plan de travail et un budget provisoire pour chaque année de deuxième phase du programme DGM Global, qui sera soumis à la BM. Les révisions de plan de travail provisoire et du budget pour chaque année seront présentées au plus tard 30 jours après l'approbation du Plan stratégique par le GSC pour la deuxième phase du projet Global.

9. La GEA soumettra au GSC des rapports annuels et semestriels relatifs à l'implémentation en cours de phase 2 du projet global et des programmes DGM nationaux à la suite de l'obtention du feu vert de la BM.

10. Les rapports suivants seront préparés et soumis par la GEA :

- ***Rapport semestriel de progrès de l'exécution des activités*** du programme DGM dans les pays pilotes et la phase 2 du projet global dans un format spécifique conformément au format standard élaboré en collaboration avec celui des NEA, qui sera approuvé par la BM et présenté dans les 60 jours suivant la fin des semestres de rapport convenu avec la GEA. Les informations contenues dans ce rapport semestriel d'étape relatif aux programmes nationaux seront regroupées à partir des informations reçus par les NEA. Ce rapport devrait inclure des descriptions des activités de pays du DGM, des progrès, des leçons et des résultats, des détails du portefeuille des pays et des activités du Projet Mondial, l'état des implémentations, les allocations de financement de la période précédente et bien d'autres informations similaires.

- ***Rapport annuel de la phase 2 du DGM Global*** sera soumis dans un format approuvé egalement par la BM et sera présenté 90 jours après la fin de l'année des rapports. Les dates seront convenues par la GEA et la BM.

- ***Rapport d'achèvement du projet*** qui sera présenté dans les 90 jours suivant l'exécution de toutes activités dans la deuxième phase du projet DGM Global.

11. Tous ces rapports et compte-rendu de projets doivent être préparés en anglais et traduits, à

la demande du GSC, dans l'une ou autres langues de travail du DGM. Tous les rapports préparés par les NEA, constituant la base du rapport semestriel du GSC et du rapport annuel ainsi que tout autre rapport requis par les NEA pour permettre à la GEA d'établir les rapports, seront soumis à la GEA en anglais et en langue nationale. Tous ces rapports et comptes-rendus sont présentés en format électronique au GSC et à la BM

12. En plus des rapports ci-dessus transmis au GSC, la GEA doit egalement rendre compte à la BM sur les états financiers de la deuxième phase du projet DGM Global dans un format spécifique. Ces rapports devraient être présentés semestriellement, dans les 60 jours suivant la fin du semestre des rapports. S'il arrive qu'il ait besoin de rapports supplémentaires pour l'examen, les commentaires ou les révisions de la Banque mondiale, les dates de soumission seront convenues avec la GEA et traites au cas par cas.

ANNEXE B : SERVICE DE RECLAMATION ET DE RESOLUTION DE PLAINTES

1. Le DGM dispose d'un mécanisme à trois niveaux de règlement des griefs et d'une structure de traitement des plaintes, avec une procédure d'appels et des clauses d'indexation. Le GSC et la GEA jouent un rôle important dans la facilitation des coordinations et des communications entre les programmes nationaux et le projet mondial visant à anticiper et simplifier les discussions sur les aggravations de plaintes. Selon les Lignes directrices des opérations du DGM, le service de règlement des plaintes opère en trois étapes et la procédure de règlement des plaintes (GRMC) gérés par les NEA au niveau national et de la GEA au niveau mondial. Ces étapes sont : :

- Enregistrer et accepter les plaintes reçues ;
- Veiller à la réponse et la résolution immédiate et ponctuelle des plaintes ; Et
- Fournir et rendre accessible des rapports dans le domaine public sur les plaintes reçues et les mesures prises.

2. Le GRMC du DGM Global reçoit et traite les plaintes liées aux activités du Projet Mondial et lorsqu'un pays n'a pas de GRMC national en place, la GEA peut apporter un soutien technique. Au cours des réunions du GSC, les membres partagent leurs expériences sur la gestion des plaintes au niveau national par l'intermédiaire de leurs GRM respectifs. À travers ces partages, ils ont appris qu'il existe deux principaux types de plaintes, de demandes de renseignements et de griefs. Les GRM nationaux renforcent les systèmes de gouvernance communautaire autochtone et locale ; ce qui permet aux intervenants du DGM de traiter et de résoudre les griefs en fonction de leur contexte culturel et de leur structure organisationnelle. À ce jour, le DGM a instauré des GRMC au Brésil, au Pérou, au Mexique, au Burkina Faso, au Ghana, en RDC, au Mozambique et en Indonésie. Chaque GRMC national a structure unique à chaque pays et traite les griefs du niveau local au niveau national.

3. En avril 2016, le GSC du DGM Global a adopté une procédure de règlement des plaintes qui décrit comment les plaintes qui ont été transmises au GSC ou qui ont été présentées directement au GSC devrait être traitées. Le Projet GRMC du DGM Global a été lancé en Mai 2016. En avril 2017, un sous-comité des griefs a été élu au sein du GSC, et avec deux autres membres qui ont commencé leur service le 1er juillet 2017. Ce sous-comité a travaillé avec le GEA pour s'assurer que le GSC réponde efficacement à toutes plaintes ou griefs qui pourraient contribuer à l'amélioration de la procédure au niveau mondial.

4. Dans le souci d'améliorer les Services de Règlements de Plaintes du DGM Global, le GSC a approuvé lors de sa réunion annuelle d'avril 2018 à Arlington, un système révisé de gestion des griefs et des plaintes. Dans le nouveau système, les plaintes doivent d'abord être soumises à un système indépendant électronique appelé *EthicsPoint* afin de déterminer le point de contact approprié pour régler la plainte. Afin de faciliter l'accès au GRMC de DGM Global, toutes les parties intervenantes sont invitées à soumettre également leurs plaintes par téléphone, par courriel et par courrier (voir annexe 2). Ce système a été lancé au début de 2019 et atténue les potentielles préoccupations que les intervenants pourraient avoir concernant les griefs auprès du GSC ou de la GEA en leur permettant d'apporter leurs plaintes et de signaler anonymement et/ou de rendre des rapports et des suivis confidentiels. Ce système est disponible dans diverses langues, y compris les langues officielles du DGM. L'information recueillie des plaintes passées et l'accès au GRMC du DGM Global est disponible sur le site Web de DGM Global à *https://www.dgmglobal.org/accountability*

Chronologie de l'implémentation du GRMC de la DGM globale

Juillet 2015 : Rédaction et révision de la procédure de Règlement des plaintes (GRMC) par le GSC à leur premier meeting à Bali et Demande de clarification par la GSC

Janvier 2016 : Première discussion des NEA sur la procédure GRMC

Avril 2016 : Procédure révisée de GRMC approuvées par le GSC a la deuxième réunion en République Démocratique du Congo

Avril 2017 : Le GSC désigne un Sous-Comité de règlements de plaintes

Juin 2017 : Deuxième discussion des NEA sur le DGM

Octobre 2017 : Première plaints résolue par le GSC.

Avril 2018 : Rapport récapitulatif des leçons retenues sur les services du GRMC et verdict du GSC sur la procédure

Janvier 2019: Le Code d'Éthique de la CI est intégrée au GRMC

ANNEXE C : ANALYSE ECONOMIQUE

1. Les phases 1 et 2 du projet DGM Global (« Projet Global ») sont une plate-forme de renforcement des compétences et des réseaux et partenariats des organisations PAPL entre elles. Cette plateforme favorise la sensibilisation interne et externe, l'élargissement des réseaux et échanges de connaissances dans les activités des DGM nationaux, du PIF et d'autres pays REDD+, le survie et l'apprentissage ainsi que l'établissement des rapports sur le programme. L'objectif fondamental du programme est d'organiser et de faciliter les échanges de connaissances, l'apprentissage, les activités de renforcement des capacités, et de renforcer les réseaux et les partenariats pour les peuples autochtones et les communautés locales du DGM (PAPL) aux niveaux régional et mondial.

Méthodologie de l'analyse économique

2. Ce programme a été conçu pour être une assistance technique soutenant le système de gestion des connaissances et le renforcement des capacités pour les bénéficiaires. Bien qu'il soit possible, dans une certaine mesure, d'évaluer les avantages et les coûts du programme au niveau national, les méthodes d'évaluation régulières sont difficiles à appliquer dans le contexte mondial.

3. L'une des approches couramment appliquées pour évaluer l'efficacité de ce type de programme est la méthode de ***comparaison des coûts*** qui consiste à comparer le coût du projet ou de ses éléments aux projets ayant généré des résultats similaires. Le projet global du DGM est conçu de la même manière que de nombreux autres projets de ce type – « éventail » de connaissances conçue pour renforcer des capacités, apporter une assistance technique à l'ensemble des projets nationaux, et faciliter ou gérer l'échange de connaissances entre les bénéficiaires. La composition et le coût global de la première et la deuxième phase du projet global DGM sont comparable à d'autres projets de ce type (tableau 1).

Table 1. Example de KM et les programmes de coordination environnementaux.

Nom du projet	Montant total	Composantes du projet	PDO
Bâtir la résilience grâce au projet BRICKS (Innovation, Communication and Knowledge Services) (P130888)	US $4.63 million	Gestion des Connaissances component – US $2.36 millions Supervision de programme - $1.65 million	Améliorer l'accessibilité aux meilleures méthodes et la supervision de diffusion d'informations au sein du portefeuille du Programme Sahel et Afrique de l'Ouest sur l'utilisation et la gestion durables des terres
Coordination du programme Global Wildlife Program (GWP)	Phase 1- US$7 million Phase 2 - US$10 million	Comité directeur du programme Coordination Partenariats stratégiques KM et communications M&E	Renforcer la plate-forme de coordination et de gestion des connaissances du GWP pour promouvoir les économies basées sur la faune et lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages
Régional - Gouvernance Et la connaissance Génération REGOKO, 5 pays de la région du MNA, P118145	US$3 million	Gouvernance Assistance technique Composante investissement	Favoriser l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et de développement des bénéficiaires, par le biais de la production des connaissances novatrices sur les questions environnementales, en fonction de sujets liés à l'eau, et de l'organisation de formations au cours desquelles ces connaissances seront utilisées pour renforcer la capacité des principaux intervenants aux niveaux local, national et régional.
En comparaison à: Projet global DGM	Phase 1: US$4.7 million Phase 2: US$2.3 million	Apprentissage mondial et régional Gouvernance et partenariat Gestion de projet	Organiser et faciliter les échanges de connaissances, l'apprentissage et le renforcement des capacités des peuples autochtones et des communautés locales (PAPL) à l'échelle régionale et mondiale.

Avantages des projets

Les avantages directs et indirects de ce projet sont difficiles à mesurer sur le plan économique. Toutefois, l'impact prévu des connaissances partagées et reçues par les bénéficiaires est immense. Une liste limitée des résultats du DGM comprend :

- Effets/impacts transformationnels plus vastes et potentiellement plus importants que prévu précédemment.
- Résultats substantiels : une meilleure gouvernance, une plus grande notoriété, une efficacité accrue, des droits fonciers améliorés, une meilleure gestion des ressources naturelles et la génération de revenus.
- Résultats favorables : plus de propriété et de confiance, une gouvernance transparente.
- Les résultats pour les autres parties intervenantes sont une meilleure relation avec les PAPL, et les PAPL qui sont davantage plus ouvert à la REDD+ et le PIF.

4. Bien qu'il ne soit pas possible d'évaluer les avantages directs associés à ce projet, certaines hypothèses peuvent être formulées en fonction des études pertinentes. Comme exemple, l'évaluation des avantages découlant des connaissances acquises sur l'amélioration de la gestion forestière, la permanence assurée, la chaîne de valeur du PFNT, etc. Il y a de nombreux impacts que nous pourrions supposer à la suite du processus d'échange de connaissances, l'un d'eux est l'impact indirect en raison des connaissances acquises sur le maintien de la sécurité des forêts communautaires.

5. Cette étude suggère que la garantie de la tenure des forêts communautaires est un investissement à faible coût et avec beaucoup avantages qui profitent aux communautés, aux pays et à la société mondiale. Les résultats des analyses suggèrent qu'investir dans une propriété forestière solide peut être une mesure rentable pour l'atténuation des changements climatiques en comparaison à d'autres mesures d'atténuation.

6. Une analyse de l'Institut Mondial des Ressources a montré que les coûts annuels estimatifs par hectare pour l'acquisition d'une propriété forestière communautaire sont faibles par rapport aux avantages de réduction du carbone et de la production de bois et de produits non-ligneux. Pour le Brésil, les coûts annuels s'échangent en moyenne **1,57 dollar/hectare** (ha), tandis que les avantages liés à la réduction du carbone varient de **230 dollars/ha** à **38 dollars/ha** par an au cours de la période d'analyse. . Au Brésil, la valeur actualisée nette (avantages moins coûts) varie de **1 454 $** à **1 743 $ par hectare** et de **162 milliards de dollars** à **194 milliards de dollars** pour tous les territoires autochtones de l'Amazonie brésilienne. L'équipe de l'IRG a estimé le coût de réduction du carbone (par tonne d'émissions de CO2 retirées de tonne d'émissions de CO2 retirées de l'atmosphère) grâce à un investissement de 20 ans dans la sécurité forestière entre **0,39 $** et **0,52 $** par tCO2 (tableau ES-1).

Table ES-1 | **Brazil Benefit-Cost Analysis and Cost/tCO_2 Results**

DISCOUNT RATE	6%	2%
Total net present value (US$ 2015)	$161,681,533,000	$193,915,358,000
Net present value per hectare	$1,454	$1,743
Mitigation cost ($/$tCO_2$)	$0.39	$0.52

Pour le Guatemala, les coûts annuels sont estimés à **16,85 $/ha**, tandis que les avantages liés à réduction du carbone varient de **187 $/ha** à **120 $/ha**, et que les avantages pour la production de bois et de bois et produits non-ligneux sont de **12,51 $/ha** et de **0,91 $/ha.** Au Guatemala, la valeur actualisée nette par hectare varie de **1 715 $** à **2 280 $** et de **605 millions de dollars** à **805 millions de dollars** pour les neuf concessions communautaires actives. On estime que le coût d'atténuation du carbone par tonne d'émissions de CO2 retirées de l'atmosphère au moyen d'un investissement de sécurité d'occupation de 20 ans varie de **7,37 $** à **8,50 $** (tableau ES-2).

Table ES-2 | **Guatemala Benefit-Cost Analysis and Cost/tCO_2 Results**

DISCOUNT RATE	6%	2%
Total net present value (US$ 2015)	$605,368,000	$804,649,000
Net present value per hectare	$1,715	$2,280
Mitigation cost ($/$tCO_2$)	$7.37	$8.50

Discussions

7. L'un des éléments importants de ce projet est la gestion des connaissances (KM) et l'échange de connaissances. L'objectif ultime de la gestion des connaissances est de faciliter le processus d'apprendre à partir connaissances instrumentales aux connaissances codifiées. Les trois perspectives économiques peuvent contribuer à l'atteinte de l'objectif ultime de KM, comme le montre la figure 3 :

Figure 3. Le processus de connaissance et de contribution des trois perspectives économiques

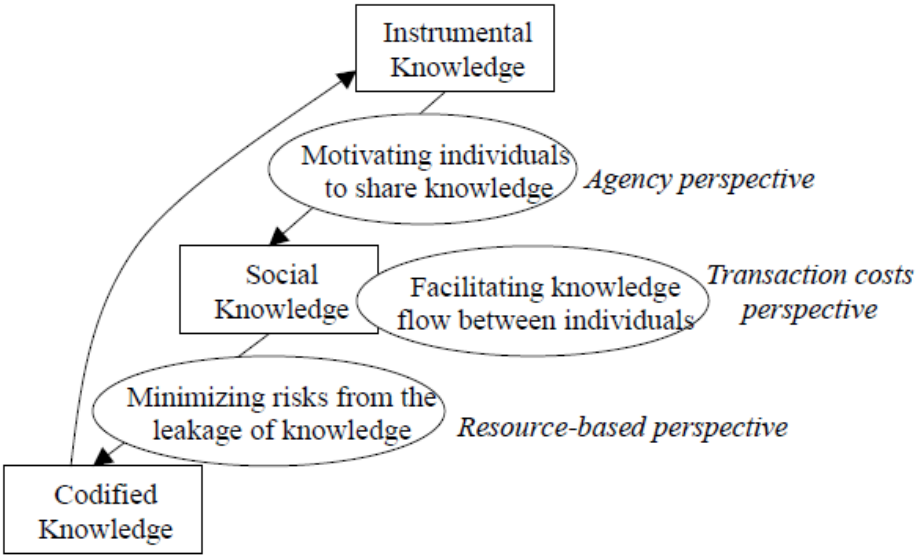

8. La quantification a des avantages lorsque l'on applique ce schéma dans la comptabilité du projet et lorsque l'on recueille des données sur divers projets où la gestion des connaissances intervient et pourrait apporter une certaine base pour l'évaluation de l'efficacité des systèmes de gestion des connaissances.

9. L'analyse des coûts et avantages convient pour les systèmes organisationnels où des mesures sont disponibles pour l'augmentation de la productivité en raison de l'amélioration des connaissances reçues/partagées. Le coût d'investissement du système KM est classé dans le capital dépense et les dépenses opérationnelles. A l'opposé, l'économie, la hausse de la qualité des produits, et la productivité et la rapidité des employés sont considérés comme les avantages. Le système flou fondé sur des règles est utilisé pour calculer l'augmentation prévue des revenus, et la méthode de simulation de Monte-Carlo est appliquée pour déterminer la valeur actuelle prévue de l'investissement dans le système KM (Gestion des connaissances) à différents niveaux de certitude. L'application de cette méthode serait appropriée si les valeurs économiques sont connues pour les projets mondiaux de coordination environnementale.

ANNEXE D : AGENDA DE PASSATION DE MARCHE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET DES DÉCAISSEMENTS

Passation de Marchées

A. Généralités

1. La passation de marchés pour un programme proposé devrait être faite conformément aux régulations de passation de marchés pour les emprunteurs sous la politique de financement d'investissement de la BM (juillet 2016, révisé en août 2018) (« Régulations sur les passations de marchés ») en plus des dispositions prévues dans l'Accord juridique. Toute activité de passation de marchés sera entamée avant l'approbation du plan de passation par la BM. L'Unité d'implémentation du Programme (PIU) suivra les Lignes directrices Anti-corruption de la Banque et ne travaillera pas avec entreprises et les particuliers suspendus et radiés par la Banque.

2. Pour chaque contrat qui sera financé, les différentes méthodes de passation, la nécessité de préqualification, les coûts estimatifs, les exigences d'examen préalable et l'agenda du projet sont convenus entre l'agence d'exécution du projet et l'équipe de projet de la BM selon le plan de passation. Le plan de passation sera mis à jour au moins une fois par année ou selon exigences pour tenir compte des besoins réels de l'implémentation du projet et pour améliorer des capacités institutionnelles

3. **Personnel** : La GEA de la DGM dispose d'un personnel chargé des passations de marchés doté d'une bonne expérience dans projets financés par la BM. Le spécialiste de passation a une expérience dans les régulations de la BM et aussi en matière de gestion des contrats étant donné qu'il a traité des contrats similaires pendant l'implémentation de la phase 1 de ce programme. Pour s'assurer d'une mise en action efficace du programme, la Banque fournira un soutien en temps réel en plus du renforcement des capacités sur certains défis spécifiques auxquels le programme est confronté.

    - **Passation des marchés de travaux** : Aucun marchés relatif aux travaux n'a été prévu

    - **Passation des marchés de fournitures et équipements** : Les fournitures et équipement sont principalement des ordinateurs, des tablettes, des téléphones cellulaires et des licences logicielles.

    - **Passation des marchés services autre que de consultation :** Ces services sont essentiellement les traductions, l'impression et d'autres services de fournisseurs.

    - **Sélection des consultants** : Les consultants individuels et les cabinets d'experts consultants seront sélectionnés conformément aux méthodes convenues dans le plan de passation de marché approuvé.

4. La GEA préparera le mandat et les documents relatifs nécessaires avant la date estimée

d'émission mentionnée dans le plan de passation des marchés approuvé. Tous les mandats des services de consultation se conformeront aux procédures décrites dans le plan.

B. Évaluation de la capacité du GEA à exécuter les passations de marchés

5. Les activités de passation de marchés seront menées par la Conservation international foundation (CI) par l'intermédiaire de sa DGM GEA localisée à Arlington, VA, USA. Cette agence avait déjà travaillé dans la phase 1 du programme DGM et du Projet Mondial d'Apprentissage et d'Échange de Connaissances (P128748) de décembre 2018 à décembre 2020. L'Agence chargée des exécutions d'activités sera responsable de toutes les demandes et traitement liés à la passation de marchés, y compris la gestion et le respect des obligations fiduciaires. Le GEA est dotée d'un spécialiste en passation de marchés de plus de 10 ans d'expérience dans les projets financés par le BM. Néanmoins, le GEA du DGM Global a une expérience limitée sur les régulations de la BM. Comme le projet sera composé de services de consultation non-complexes et de contrats de petits biens, le risque de passation de marchés est considéré comme **faible**.

C. Plan de passation des marchés

6. La GEA élaborera un plan de dépenses annuel convenu avec la Banque mondiale. Sur la base de ce plan, la liste des contrats à signer et à subventionner sera inscrite dans un plan de passation de marchés que la BM approuvera avant l'exécution de programme chaque année.

D. Examen préalable de la Banque mondiale

7. Les marchés de fournitures, d'équipements et de services d'un coût maximum de 50,000 dollars US doivent être passés conformément aux pratiques commerciales concurrentielles fondées des cotations reçues, généralement auprès d'au moins trois fournisseurs fiables et qualifiés. Ces contrats feront l'objet d'un examen postérieur. Les limites d'examen préalable sont mentionnées dans le plan de passation de marchés approuvé.

E. Fréquence de la mission de supervision dans la passation de marchés

8. En plus de tout examen préalable qui sera réalisé par le personnel accrédité de passation des marchés qualifié de la BM, une mission de supervision sera également conduite chaque année jusqu'à la date de clôture de la subvention.

Gestion des fonds :

9. **L'opération proposée est un Financement de Projets d'Investissement,** appuyé par une subvention du Fond Stratégique pour Climat d'un montant de 2,3 millions de dollars US et dans le but d'atteindre l'objectif de développement du projet qui est celui d'organiser et de faciliter les échanges de connaissances, l'apprentissage, les activités de renforcement des capacités, et de renforcer les réseaux et partenariats pour les peuples autochtones et les communautés locales (PAPL) du DGM aux niveaux régional et mondial par le biais des composantes suivants :

Composante 1	**Apprentissage global et régional**	***609 709 $US***
Composante 2	**Gouvernance et partenariats**	***800 701 $US***
Composante 3	**Surveillance, rapports, communications, gestion de Project**	***643 007 $US***
Composante 4	**Gestion du GEA**	***246 582 $US***

10. Dans le cadre de l'opération de financement de projets d'investissement financée par le Fonds spécial de la BM mentionnée plus haut, une évaluation de capacité de gestion financière de la Conservation International – Arlington USA, l'organisme d'exécution, a été réalisée conformément au Manuel de gestion financière pour les opérations d'investissement financées par la BM, qui est entrée en vigueur le 11 décembre 2014. L'objectif de l'évaluation était de déterminer si l'agence d'exécution (AI) a respecté les standards de gestion financière pour s'assurer que : i) les fonds ne seront utilisés qu'à des fins économiques et efficaces ; ii) des rapports financiers périodiques précis et opportuns seront préparés ; et iii) les ressources seront bien conservées.

11. Les observations de l'évaluation de la capacité de gestion financière de Conservation International effectuées en août 2019 ont fait remarquer que l'AI avait pris des dispositions convenables en matière de gestion financière, notamment en mettant en place un personnel qualifié et des outils pour gérer les ressources destinées aux opérations du DGM. L'équipe de gestion financière a à sa tête un directeur de finances qualifié et expérimenté, assisté par un gestionnaire des finances Senior et supervisée par un directeur principal senior qui révise les autorisations d'examen et la présentation des rapports financiers aux potentiels donateurs. L'AI a déjà intervenu dans les processus de subventions de la BM et d'autres opérations bien connues financées par des donateurs. L'équipe fiduciaire a besoin de plateformes de mise à jour supplémentaires pour les aider à mettre à jour les changements dans les régulations et les procédures de gestion financières selon les exigences de la BM. Ils ont mis en place un manuel de procédures de gestion financière acceptable, et le logiciel comptable utilisé est **Business World (anciennement connu sous le nom d'Agresto)** comme leur système de planification des ressources d'entreprise. **Business World** fournit des données financières, de projets et de subventions intégrées, assurant une gestion précise et rapide de l'information dans n'importe quel pays de performance. Ce système comptable peut egalement suivre les revenues et les dépenses par projet/donateur. Les transactions entrées dans le système sont placées dans le flux de travail et doivent être approuvées avant qu'il ne soit enregistré. Des conciliations de fin de mois sont préparés et examinés par des employés distincts. Par conséquent, le système financier est entièrement informatisé.

12. La division finance de l'organisation comprend un département de comptabilité et un département de budget et des rapports qui sont tous deux sous l'autorité du directeur des Finances. Pour maintenir l'indépendance des départements dans les taches, le service d'audit interne n'a aucune responsabilité opérationnelle ou autorité directe sur les activités examinées et rend compte au Conseil General Administratif sur le plan administratif, mais a cependant des responsabilités envers le Comité d'Audit de la CI sur le plan fonctionnel. Au niveau du département des Finances, il y a une séparation des fonctions pour les transactions liées aux transactions entrantes et sortantes, y compris, mais sans s'y limiter, les conciliations bancaires, remboursements, l'approbation des paiements et communications sont tous effectués par des membres distincts de l'équipe. Le directeur des finances est un expert-comptable agréé avec plus de 20 ans d'expérience, le

gestionnaire est un expert-comptable agréé avec plus de 10 ans d'expérience, et le directeur d'Audit interne est un expert-comptable agréé avec plus de 15 ans d'expérience. Ils ont tous egalement travaillée avec des institutions caritatives.

13. De plus, la CI fait l'objet d'Audit institutionnelle externe chaque année. Les auditeurs reportent et expriment leur opinions (personnelles) sur les comptes des projets mis en œuvre par l'AI en 2016, 2017 et 2018 et ces rapports sont acceptées par la BM.

14. L'utilisation de l'équipe FM actuelle de la CI pour diriger les aspects de gestion financière du projet permettra la mise en place d'un système de gestion fiduciaire financière conformément aux exigences de la BM concernant le financement des projets d'investissement (PIF). Sur la base des conclusions de l'évaluation, les mesures suivantes sont nécessaires pour assurer des systèmes de gestions de fonds efficaces :

    i. ***Préparer les budgets détaillés conformément aux activités convenues concernant les subventions ;***
    ii. ***L'ouverture d'un compte spécial désigné (DA) dans une banque commerciale localisée aux États-Unis pour recevoir des fonds de la BM ;***
    iii. ***Configuration/personnalisation du logiciel comptabilité Business World (anciennement Agresso) qui est le système de planification des ressources d'entreprise d'IA dans le but de faciliter l'enregistrement des transactions de projet et la préparation des rapports financiers ;***
    iv. ***Rédaction d'une courte note qui sera une annexe au Manuel Fm existant pour représenter les procédures et des exigences de la Banque relatives à la FM et***
    v. ***Préparer un budget annuel pour chaque exercice d'exécution.***

    Ces actions doivent être menées à bien en temps opportun pour faciliter l'exécution du projet : les actions i) à iv) sont des clauses restrictives datées et doivent être accomplies au plus tard deux mois après la date d'entrée en vigueur du projet.

15. **Établissement des Rapports** : L'agence d'implémentation devra préparer et soumettre à la BM les rapports et documents suivants : i) un programme de travail et un budget annuels (AWPB) au plus tard le 30 avril de l'année précédant la mise en œuvre du plan de travail; ii) les rapports financiers intermédiaires non audité provisoires semestriels (IFR) dans les 60 jours a la fin de chaque six mois six mois; iii) les états financiers annuels audités au plus tard six mois après la fin de chaque années fiscale. Un format standard de rapport d'information financière a été convenu avec l'IA.

16. **Décaissements.** Jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la subvention, le décaissement suivra le processus de rapport des états financiers provisoires. Le projet financera toutes les dépenses du projet, y compris les impôts. Le DA sera ouvert en dollar et utilisé pour recevoir et effectuer le paiement de toutes dépenses selon le contrat de subvention. Le plafond du DA sera indiqué dans la Lettre de décaissement et d'information financière (DFIL) et supportera quatre à six mois de dépenses prévues pour le projet qui devraient être payées par le DA au cours de la première année et sur la base de l'AWPB de l'année 1. Les dépenses initiales des six premiers mois du projet seront versées à titre d'avance dans le DA, et les décaissements ultérieurs seront effectués contre la présentation des états financiers provisoires sur l'utilisation de l'avance initiale/précédente. D'autres méthodes

de décaissements des fonds (comme exemple, le remboursement) seront également à la disposition du projet. Le montant minimal des demandes pour de telles méthodes sera de 20% du plafond du DA. Le projet signera et soumettra des demandes de retrait par voie électronique à l'aide du module eSignatures accessible à partir du site internet de la BM pour la connexion client. L'IA utilisera ensuite les fonds pour des dépenses telles que – les contacts de fournisseurs, de services, de voyages et autres dépenses qui pourraient. Le détournement et les non-gérances des ressources pourraient entraîner la suspension du financement de la subvention.

17. **Supervision** : L'évaluation des risques était **élevée** ; toutefois, les mesures d'atténuation en place entraîneront le niveau des risques au rabais à **modéré**. Une surveillance étroite du projet sera effectuée et le risque sera réexaminé et évalué au cours de cette mission. Au moins une mission de supervision complète est prévue au cours de la première année de mise en œuvre.

18. **Audit :** La CI effectuera un audit du projet par un auditeur indépendant pour chaque année fiscale du projet. Ces rapports financiers audités seront soumis à la BM avec un délai de six mois à partir de la fin de l'année fiscale 2016. Le projet IA se conformera à la politique de diffusion des rapports d'audit de la BM et placera les informations fournies sur le site Officiel les deux mois suivant l'acceptation du rapport comme définitif par l'équipe et la BM.

19. L'évaluation de la Gestion des Fonds par la Banque mondiale a conclu que les arrangements de gestion de la Conservation International concordent avec les exigences de la BM en vertu de l'OP/BP10. La cote globale de risque résiduel est **modérée.**

ANNEXE E : PROGRAMME MONDIAL DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE – CONCEPTE

1. **Objectif** : Donner aux bénéficiaires du DGM l'opportunité de participer à des ateliers d'apprentissage et d'échanges de connaissances ciblés de deux semaines avec d'autres pays du DGM où ils peuvent apprendre des autres communautés et partager leurs connaissances et leurs expériences avec eux.

2. **Éligibilité** : Les bénéficiaires du DGM, les membres du NSC et les coordonnateurs de sous-projets seront déclarés éligibles. Les candidats doivent démontrer une expérience cumulative aux niveaux national et local, avoir plus de 18 ans et avoir la volonté de voyager seuls ou avec d'autres participants. Les membres du GEA, de la NEA et du GSC ne sont pas éligibles.

3. **Application:**

- Informations générales
- Déclaration de l'objet de la subvention. L'appliquant doit rédiger une déclaration des raisons du besoin de subvention d'une page de 1 à 2 pages, y compris :
    - Informations personnelles sur leurs antécédents, leurs connaissances et leur expérience
    - Pays du DGM désiré, sujet de recherche et méthode de recherche
    - Sujet à partager et à échanger avec les communautés et approche de partage des connaissances
- Lettre d'approbation de la communauté d'origine du participant
- Demande Lettre d'affiliation adressée à la NEA du pays hôte (doit inclure les coordonnées et la signature du représentant de la NEA d'origine et du candidat)
- Budget estimé et projet d'ordre du jour

4. **Accomplissements :**

- Achèvement de la formation sur les communications et la collecte de contenu
- Contenu multimédia (photos, vidéos, interviews, histoires, etc.)
- Consentement écrit pour partager le contenu recueilli avec la GEA et les NEA de pays pour publication
- Achèvement de l'enquête de la GEA
- Rapport final
- Reçus des dépenses

5. **Rôle de l'hôte de la NEA** : En raison de l'expertise et de la familiarité de l'hôte de la NEA avec le pays du programme national de DGM, la NEA fournira des contributions à l'objectif de subvention du participant. L'hôte de la NEA fournira également un soutien et une orientation avant, à l'arrivée et pendant toute la durée de l'échange des deux semaines. Le soutien comprend la planification de réunions et les

opportunités d'engagement avec les communautés de pays d'accueil et les autres intervenants du DGM. Si le participant ne parle pas la langue du pays hôte, la NEA hôte fournira un soutien d'interprétation pour faciliter l'apprentissage et la communication du participant. La NEA fournira des suggestions logistiques sur les arrangements de voyage et veillera à ce que le participant planifie ses sessions d'échanges pendant une période stratégique de l'année où il serait en mesure de participer aux activités et d'effectuer des visites dans les communautés.

6. **Rôle du DGM Global :** En raison de son rôle en tant qu'agence d'exécution du programme des ateliers de formations, DGM Global fournira un soutien programmatique et financier aux participants. Le soutien financier inclurait jusqu'à 7 000 dollars US par participants pour un nombre de plus de 12 boursiers et consisterait en un équipement multimédia, comme une caméra vidéo ou un smartphone, pour recueillir du contenu multimédia. DGM Global fournirait également un soutien logistique, des opportunités de formation, une assurance voyage et des conseils supplémentaires sur l'objectif de la subvention du participant.

7. **Les sujets de recherche potentiels** peuvent inclure, sans s'y limiter, la propriété foncière, la gestion durable des forêts, la génération de revenus, le genre, la gestion de projet et les communications, les partenariats, et plus encore.